(auteur : Ch. Borjon)

TRAITÉ DE LA MVSETTE.

C. DE M.
N.º 12/4/18

T. Blanchet in.
N. Auroux fec.

TRAITE'
DE LA
MVSETTE,
AVEC VNE NOVVELLE
METHODE,

Pour apprendre de ſoy-meſme à joüer de cét Inſtrument facilement, & en peu de temps.

C. DE M. N° 1245.

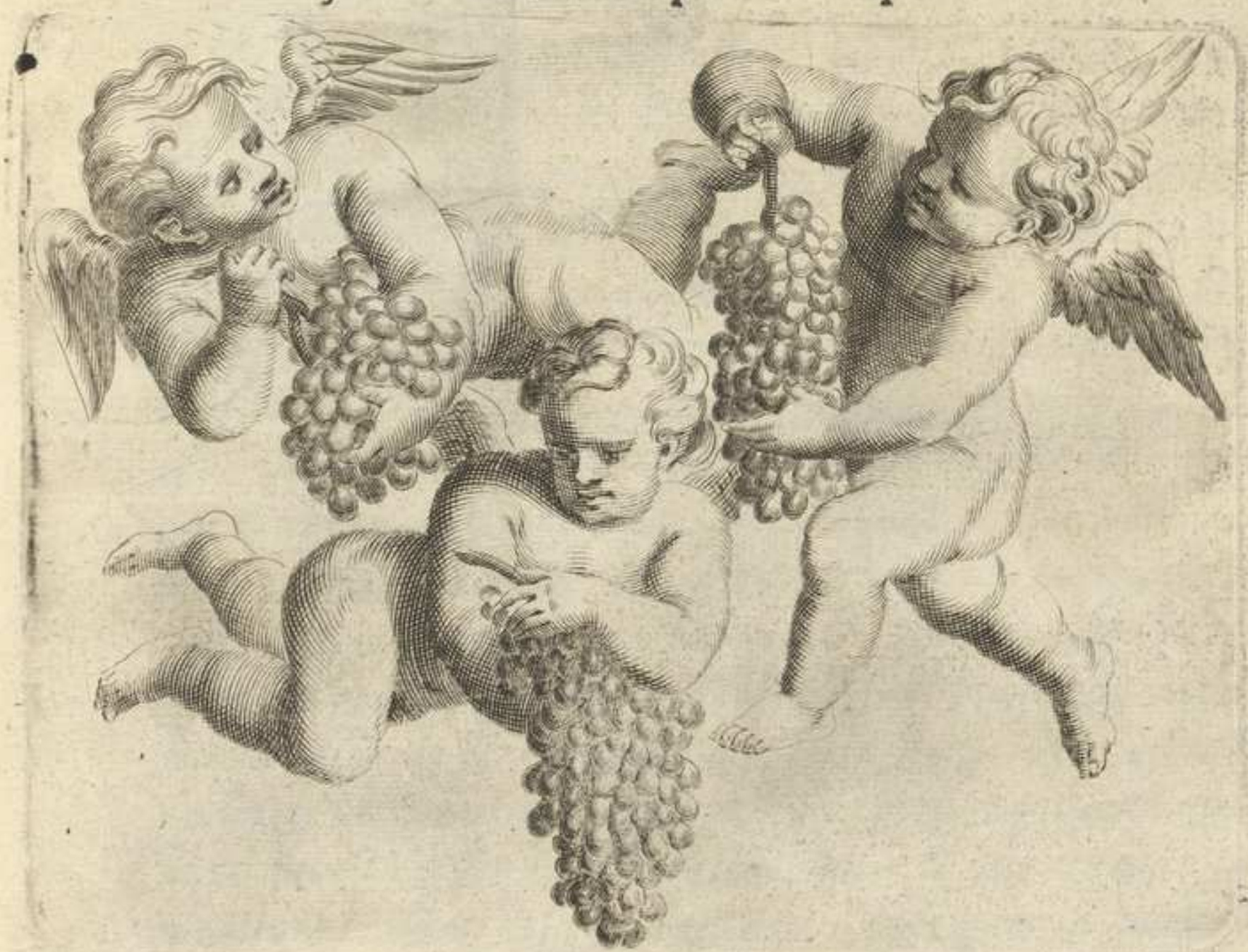

A LYON,
Chez IEAN GIRIN, & BARTHELEMY RIVIERE,
ruë Merciere, à la Prudence.

M. DC. LXXII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Rés. F. 1025

AVERTISSEMENT.

DE tous ceux qui jusques icy ont écrit de la Musique & de ses Instrumens, aucun, que ie sçache, n'a parlé de celuy que dans ce Royaume nous appellons Musette. *Le seul Pere Mercenne dans son harmonie universelle en a dit quelque chose en general, mais qui pour estre vn peu trop speculatif, est tout afait inutile à ceux qui s'instruisent plus par l'vsage, que par le raisonnement. C'est ce qui m'a obligé de donner ce Traité au public, pour suppléer en quelque façon à ce que tant d'habiles gens ont negligé, ou parce qu'ils ne se sont pas voulu donner la peine de le connoître, ou parce qu'ils l'ont estimé indigne de leurs soins. Ie ne m'y suis point tant appliqué à ce qui est du fond de la science, qu'à ce qui regarde la pratique. Mon dessein n'est pas d'enseigner à parler, mais à ioüer de la Musette. Ce que i'ay fait avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant remarqué que le nombre des Maîtres capables de montrer à tirer avec art l'harmonie de cet agreable Instrument, ne répondoit pas à celuy des personnes qui l'aiment, & qui souhaitent avec passion de s'y perfectionner, il pourroit arriver que ceux*

de qui l'on reçoit auiourd'huy toutes les lumieres, qui peuvent faire vn sçavant ioüeur de Musette, ne laissant pas de successeurs assez habiles, elle couroit risque d'estre entierement supprimée du commerce des curieux, & de n'être pas plus connüe dans le monde, que si iamais on n'y en eût parlé.

Je pretends donc former icy, pour ainsi parler, vn maître subsistant, qui tienne lieu en tout temps de tous les autres maîtres, & qui garantisse les preceptes de cet art innocent des outrages de la negligence, & de l'oubly où le temps & la paresse pouroient l'ensevelir.

Les commençans y trouveront des regles & des avis extremement necessaires pour arriver bientost à la perfection du ieu de cet Instrument, & pour s'instruire en particulier & faire quelques progrez par eux-mêmes dans l'absence de ceux de qui ils reçoivent des leçons. Les maîtres mêmes seront soulagez par cet ouvrage; car i'ay pris le soin avec vne exactitude toute particuliere d'y marquer plusieurs pieces en tablature de nombres d'vn côté & de musique de l'autre. J'ay de plus receüilly avec choix plusieurs branles & gavottes de village, qui sont faits exprez sur l'étenduë du Chalumeau, & qui, à proprement parler, sont les airs les plus naturels à cet Instrument. I'y ay ioint souvent les doubles & les diminutions hors aux airs languissants, dont la beauté ne consiste que dans vne douceur sans artifice, & vne certaine simplicité, dont les effets se ressentent mieux qu'ils ne se décrivent. I'y ay aiouté des chansons avec leurs paroles; c'est à dire de petits airs galans, qui avec la prononciation vn peu methodique de la lettre semblent faire parler la Musette.

Enfin pour l'achevement de ce Traité j'y ay inseré vne explication claire & naïfve du petit Chalumeau de Monsieur Hauteterre avec sa figure. I'ay crû d'abord

qu'il

qu'il seroit inutile d'en parler, parce qu'il ne me paroit pas assez naturel, ny assez propre pour marquer les veritables airs de la Musette, quand elle est joüée toute seule. Et quoyque je sçache bien que par cette invention l'étenduë de cet Instrument est devenuë beaucoup plus grande & plus parfaite, toute sorte d'airs pouvant maintenant s'y joüer, au lieu que le seul Chalumeau est toutafait limité; & que je n'ignore pas que dans les concerts aussi bien que dans les preludes, il ne soit d'vn grand secours pour soûtenir & pour tout exprimer. Il faut pourtant demeurer d'accord que les tons du Chalumeau ordinaire sont articulez autant nettement qu'il se peut; & que ceux du petit Chalumeau ne sont qu'aspirez; c'est à dire que le premier fait Ta, Ta, Ta, *& le dernier* Ha, Ha, Ha. *Mais pour satisfaire à ceux qui veulent tout sçavoir, i'en ay parlé assez amplement pour dire que ie n'ay rien oublié; quoyque mon principal but ne soit pas d'écrire pour ceux qui sont consommez dans l'art de bien ioüer, mais seulement pour les personnes qui pretendent d'y arriver, & en faveur desquels ie me suis appliqué à ramasser dans ce Traité tout ce qui peut leur estre propre.*

I'aurois pu le grossir d'vn grand nombre de remarques tres-curieuses que i'ay faites dans les anciens autheurs touchant les divers Instrumens de musique; mais cette parure m'a semblé peu convenir à vne muse toute champestre, qui n'aime que la naifveté, & qui ne plait qu'autant qu'elle est simple & éloignée de tout artifice; & de plus i'auray peut-estre occasion de traiter ce suiet plus particulierement dans vn autre ouvrage, dont celuy-cy n'est qu'vne grossiere ébauche.

Il me suffit seulement de declarer que ie ne suis autheur & Musicien que pour mon seul plaisir; & que ie ne pretends icy que temoigner la reconnoissance que ie dois aux instru-

mèns de Muſique, qui depuis pluſieurs années me rendent de ſi bons offices, en publiant ce que ma propre experience m'a fait connoiſtre de leur excellence & de leur vtilité.

TABLE

TABLE

Des Chapitres contenus dans le Traité de la Musette.

AVERTISSEMENT.

CHAPITRE PREMIER.
De l'origine, de l'étymologie, & de l'estime que l'on a fait autrefois de la Flûte & de la Musette. page 1

CHAPITRE II.
Que la Musette a esté fort commune autrefois parmy les personnes de qualité. De la facilité qu'il y a d'en bien joüer. De l'vtilité de ce Traité. p.10

CHAPITRE III.
Des qualitez necessaires pour apprendre à bien joüer de la Musette, l'inclination & l'oreille. Comme il faut étudier. Des tremblemens. p.13

CHAPITRE IV.
Des grimaces, & de la maniere de les éviter. p.16

CHAPITRE V.
Des parties dont la Musette est composée. p.19

CHAPITRE VI.
De l'étenduë de la Musette. Des modes & des accords sur lesquels on y peut joüer. p.21

CHAPITRE VII.
Explication du chalumeau simple & de la tablature. p.22

CHAPITRE VIII.
Explication du petit chalumeau, & de toutes les clefs qui sont dans le grand, avec leurs figures. p.25

CHAPITRE IX.
De la mesure en faveur de ceux qui ne sçavent pas la Musique. p.28

CHAPITRE X.
Des pieces propres à la Musette. p.29

CHAPITRE XI.
Des concerts & accords de Musette. p.31

CHAPITRE XII.
Ce qu'il faut observer pour conserver vne Musette. p.34

CHAPITRE XIII.
Avis pour ceux qui veulent apprendre à joüer de la Musette. p.36

CHAPITRE XIV.
Des excellens faiseurs & joüeurs de Musette. p.38

Avertissement de la seconde partie.

S'ENSVIT

C. DE M.

S'ENSVIT LE LIVRE DE TABLATVRE, dans lequel on trouvera des pieces propres à la Musette, comme Branles de village, Gavottes, Plaintes, Airs à chanter avec les paroles, &c. Le tout marqué d'vn côté en tablature de nombres, & de l'autre en tablature de Musique.

TRAITE'

TRAITÉ DE LA MVSETTE.

PREMIERE PARTIE.

C. DE M. N° 1198

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine, de l'ethymologie, & de l'estime que l'on a fait autrefois de la Flûte & de la Musette.

I l'antiquité est vn tître du merite des choses, la Musette doit l'emporter par dessus tous les autres Instrumens de la Musique, comme estant le premier & le plus ancien de tous; Car à raisonner sur cet Article selon les lumieres du bon sens, & nullement selon les idées des Poëtes, qui ont tellement enveloppé toutes choses de mensonges & de fictions, que nous ne sçavons presque rien asseurément de ce qui s'est passé dans les premiers siecles du monde, que l'on appelle aussi pour cette raison les temps fabuleux, n'y a-t'il pas bien de l'apparance que les premiers hommes, qui ont fait toute leur occupation, & leurs plus cheres delices de la vie champestre ont esté

les premiers inventeurs de la Musette & du Chalumeau? L'Escriture sainte nous le marque tres-expressément dans la Genese, où aprés avoir parlé d'Abel, *qui fuit pastor ouium*, & fait vne espece d'énumeration de la posterité de Caïn, quand elle est arrivée au rang de Iabel fils d'Ada, elle dit qu'il estoit, *Pater habitantium in tentoriis, atque pastorum*; & ajoute qu'il avoit vn frere nommé Iubal, *qui fuit pater canentium cythara & organo*; c'est à dire que celuy-là a inventé la maniere de faire des tentes & des pavillons pour mettre à couvert des injures du temps les Bergers avec leurs troupeaux, & que celuy-cy a donné le premier à ces mêmes Bergers, c'est à dire à tous les hommes, qui vivoient en ce temps-là, quelque methode pour regler les tons de leurs voix, & pour radoucir le son de leurs chalumeaux. Car avant luy quelque Berger plus speculatif que les autres, avoit sans doute remarqué que le vent entrant dans le tronc de quelque arbre percé, ou agitant ses feüilles disposées d'vne certaine maniere, formoit vn son harmonieux, s'avisa de le vouloir imiter, il couppa quelques petits tuyaux de paille, avec lesquels il fit ses premiers essays, qui luy reüssissant à son gré, il se servit ensuite de cannes, de joncs, & de tout ce qu'il se pût imaginer, pour venir à bout de son dessein. Mais ces flûtes grossieres, μονοκάλαμοι, devenant ennuyantes par l'vniformité de leur ton, Iubal plus delicat que son ayeul s'apperceut que plus ou moins gros estoient ces chalumeaux, plus ou moins le son qu'ils rendoient avoit de force & de douceur. Il en fit de plusieurs tailles, qu'il cola les vns aux autres tous de suite, & toûjours en diminuant, & souflant sur tous presqu'en même temps, il tiroit de chacun vn son proportionné à sa grosseur, qui produisoit vne maniere de concert assez bien imaginée pour ce temps-là, qu'Apulée nomme

c. 4.

Rudia adhuc Musicæ sæcula.

Les

Les autheurs prophanes n'ont point reconnu Iubal pour l'inventeur de cet Instrument πολυκάλαμος; les vns l'ont attribué à Pan, comme Virgile :

Pan primus calamos cera coniungere plures Ecl. 2.
Instituit :

Les autres à Mercure, à Faune, à Marsyas, & à Daphnis jeune Berger Sicilien, qui le premier fit des Pastorales, & chanta de ces vers qu'on appelle Bucoliques, selon le témoignage de Diodore Sicilien. Mais il est plus vray-semblable que ce Iubal en est le premier autheur. Le mot d'*organum*, dont se sert l'Escriture, est pris generalement pour toute sorte d'Instrumens de Musique à vent, comme on le pourroit prouver par l'authorité de Quintilien & de Iuvenal. Isidore l. 3. Orig. c. 20. l. 4. Bibl.

Voila quelle a esté la premiere origine de la Musette, que Martial n'ignoroit pas, ainsi qu'on le peut juger par cet Epigramme : 63. l. 14.

Quid me compactum ceris & arundine rides?
Quæ primùm extructa est fistula talis erat.

Cette sorte de Musette n'estoit déja plus en vsage de son temps, & l'on se mocquoit de ceux qui la vouloient remettre sur pied. C'est pourquoy Ovide a dit fort adroitement qu'autrefois, *quondam*, elle avoit eu cette figure. C'est dans le 8. Livre de ses Metamorphoses, où il compare agreablement les plumes des ailes de Dedale à ces chalumeaux ainsi colez ou liez.

Nam ponit ordine pennas
A minima cœptas, longam breuiore sequente,
Vt cliuo creuisse putes. Sic rustica quondam

Fistula disparibus paulatim surgit auenis :
Tum lino medias & ceris alligat oras.

Or ces Musettes ainsi formées estoient composées de plusieurs chalumeaux ; les vnes en ont eu sept.

Virg. Eclog. 2. *Est mihi disparibus septem compacta cicutis*
Fistula.

Les autres neuf ; d'où vient que Theocrite l'appelle
8.Ecl. souvent ἐννεάφονον , *ayant neuf voix.* Et Ovide ne
l.13. Meta. craint point d'en donner cent à celle qu'il met entre les mains de son Polypheme :

Sumptaque arundinibus compacta est fistula centum.

Il arriva par la suite que ce nombre de chalumeaux devenant trop incommode, ou à joüer , ou à porter, ou à conserver,on fit avec vn seul,que l'on perça en differẽts endroits,ce que l'on faisoit auparavant avec tous les autres,n'ayãt qu'vn trou chacun. πολυτρῆτος κάλαμος, *multiforatilis arundo.* Pausanias en fait autheur Pronomus de Thebes. *Hic* , dit-il , *cùm diuersæ essent ob di-*
In Bœt. *uersa modorum genera tibiæ,non iisdem omnino Dorij,Lidij & Phrygij modis incinerent, primus eiusmodi tibias excogitauit,quæ inflatæ modos omnes eadem redderent.* Athenée dit la même chose. D'abord on y fit fort peu de trous.
l. 14. c. 7. *Prima terebrato per rara foramina buxo,*
Vt daret effeci tibia longa sonos.
dit Pallas chez Ovid. Et Horace:
Tibia non vt nunc , orichalco vincta , tubæque
l.6. Fast. de arte pœt.v.203 *Æmula , sed tenuis, simplexque foramine pauco*
Aspirare , & adesse choris erat vtilis.
Les premiers n'en eurent qu'vn , comme nos Trompettes

pettes d'apresent. Apres on y en ajoûta vn autre, *biforem dat tibia cantum.* Ensuite on y en fit trois pour exprimer les trois sortes de tons, le grave, l'aigu, & celuy qui participe de l'vn & de l'autre, qu'on appelle circonflexe. On en fit encor vn quatriéme, comme Acron sur la poëtique d'Horace le remarque aprés Varron. A ces quatre on en a ajoûté encore plusieurs autres jusques à ce qu'on l'ait mis dans la perfection où il est maintenant. Mais comme il falloit soufler pour joüer de cet Instrument, & que cette fatigue estoit accompagnée d'vne tres-mauvaise grace, afin de le rendre autant commode qu'agreable, on a trouvé le secret depuis 40. ou 50. années, d'y ajoûter vn soufflet, que l'on a emprunté des orgues, par le moyen duquel on le remplit d'autant d'air que l'on veut, sans prendre d'autre peine que celle de lever doucement, ou d'abbaisser le bras qui le conduit. Virg. Æneid. 5.

On l'a encor embelie d'vn bourdon dont les accords forment vne espece d'orgues, qui soûtient le chant du chalumeau, & remplit d'avantage l'oreille de ceux qui l'écoutent. Voila donc quelle est la naissance & le progrez de la Musette, qui d'vn petit chalumeau de paille est devenu l'vn des plus charmans & des plus doux instrumens de la Musique.

Quant à son nom, l'ethymologie m'en paroît fort naturelle. Nous l'avons ainsi appellée ou par rapport aux Muses que les Poëtes ont feint presider à la Musique, ou parce que ce mot de Muse signifie dans le langage commun des Poëtes le chant, & toutes sortes d'airs qui se peuvent chanter. Virg.

Silvestrem tenui musam meditaris avena. Ecl. 1.
Agrestem tenui meditabor arundine musam. Ecl. 6.
Pastorum musam Damonis, & Alphosibœi. Ecl. 8.
Iocosa musa, dit Ovide, *solers lyræ musa*, hor. de art. 3. Trist. eleg. 2.

C'est pourquoy on a nommé Musique la science de bien chanter, & Musiciens les habiles en cette science. Mais comme cet Instrument n'est pas assez serieux pour exprimer les grands airs, on luy a donné le nom de Musette, pour mieux representer le caractere de ses agrémens ; les diminutifs ayant cela de propre qu'ils radoucissent ce qu'ils semblent amoindrir, & qu'ils marquent plus de delicatesse que les noms pleins & entiers. Et parce que ses charmes ne sont dans leur veritable jour qu'à la campagne, & que les Bergers en ont esté les premiers inventeurs, les Poëtes l'ont appellé Muse champestre, Muse sauvage, Muse de Berger, *Musam sylvestrem, agrestem, pastorum*. On luy a aussi donné le nom de *Fistula*. *Fistula rustica*, dit Horace; & Ciceron, *Fistula pastoricia*, & celuy de *Tibia*, parce qu'autrefois on le faisoit de l'os de la jambe d'vne gruë.

Les Hebreux, les Grecs, les Romains, ou pour mieux dire toutes les nations du monde ont eu tant de differentes sortes de chalumeaux, flûtes ou musettes, ainsi que nous le ferons voir en vn autre endroit, que certains peuples de la Grece en avoient inventé vne espece particuliere pour les petites filles, vne autre pour les petits garçons, & vne troisiéme pour les hommes faits. Athenée qui en fait la remarque les appelle αὐλοὺς παρθενίους, παιδίκους, ἀνδρείους, *tibias virginales, pueriles, viriles*. Ie me contenteray de dire vn mot de la passion que les anciens ont eüe pour cet Instrument, qui a esté jusqu'à vn tel excez, qu'il n'y a sorte d'vsage auquel on ne l'ait employé.

l. 4. c. 24.

On s'en est servi pour chanter les loüanges des Heros & des personnes illustres. *Grauissimus author*, dit Ciceron *in originibus duxit Cato morem apud maiores hunc epularum fuisse, vt deinceps qui accubarent, canerent*

l. 4. Tusc. 4.

ad

ad tibias clariorum virorum laudes atque virtutes. D'où vient le Proverbe, αὐτὸς αὑτὸν αὐλεῖ, *ipse suimet tibicen est*, il se chante, il est le trompette de luy-même. Ce qui peut estre dit en bonne ou mauvaise part, ou de ceux qui se rendent recommandables par leur propre merite, & de qui les actions publient par elles-mémes la grandeur de leur ame; ou d'vne autre maniere de gens, qui se loüent eux-mémes, & se vantent effrontément du bien qu'ils croyent avoir fait.

Le peuple Romain s'en est servi dans ses sacrifices; en sorte que les joüeurs de cet Instrument tenoient rang parmy les Ministres des Sacrificateurs, *Sacer tibicen*, dit Silius Ital. Ils avoient vn College dans la Ville, comme nous l'apprenons de Val.Max. & des anciennes inscriptions. Ils avoient mesme vne Feste qui leur estoit particuliere, & qu'ils celebroient aux Ides de Iuin, lesquelles pour cet effet estoient nommées *Quinquatrus minusculæ*, parce que, comme dit Festus Pomponius, *Is dies festus est tibicinum, qui colunt Mineruam, cuius deæ festus est propriè dies quinquatrus, mense Martio*; ou bien comme dit M. Varron: On a donné ce nom à ces Ides, *ob similitudinem maiorum, quod tibicines cum feriati per vrbem vagantur, & conueniunt ad ædes Mineruæ.* On faisoit la feste de Minerve pendant les cinq jours qui suivoient immediatement celuy des Ides de Mars; ce qu'on nommoit *magna quinquatria*, & les *minora*, comme Ovide les appelle, estoient cette feste des joüeurs de flûtes & de Musettes, pendant laquelle ils couroient comme des foux par la Ville, faisant mille insolences avec toute sorte d'impunité, & s'enyvroiét dans les cabarets sans craindre la justice des Censeurs.

l. 2.
l. 2. c. 1. t. pen.
l. 2.
l. 4. de ling. lat.
6. Fast.

On s'en est servi dans les pompes funebres avec vne telle superfluité qu'il fallut faire vn Reglement pour en fixer le nombre à dix, comme l'on peut remarquer

par

par ce fragment de la troisiéme Loy des douze Tables, *& decem tibicinibus* ; Ce qui est confirmé par ces deux vers d'Ovide :

Fast. 6.

Adde quod ædilis, pompam qui funeris irent
Artifices solos iusserit esse decem.

Artifices chez les Latins est la même chose que τεχνῖται chez les Grecs ; & les vns & les autres appellent du même nom les Musiciens & les Comediens.

On s'en est servi dans les repas, *tibia comessationum administra est* : Dans les spectacles, *spectaculis commoda quibus pugnant ardentibus animis pugiles* ; Et dans les combats : *Et vt quasi temulenti apud se non sint in conflictibus bellicorum agminum duces.* C'est Pratinas qui parle dans Athenée. On s'en est servi dans les nopces. Les Amans en joüoient devant la porte de leurs Maîtresses. Enfin

Plaut.

Temporibus veterum tibicinis vsus auorum
Magnus, & in magno semper honore fuit.
Cantabat fanis, cantabat tibia ludis:
Cantabat mœstis tibia funeribus.

Or le mêtier de joüeurs des Flûtes & de Musettes estoit l'vn des plus lucratifs, & des plus agreables qui fût de ce temps : *Dulcis erat mercede labor*, dit Ovide ; ou comme parle Apulée : *Tibia quæstu delectabilior.* On les recevoit dans les meilleures Compagnies, ils faisoient la joye des festes les plus solemnelles ; & comme toutes ces assemblées ne se separoient point sans faire de magnifiques repas, ils faisoient d'ordinaire fort bonne chere, sans qu'il leur coûtât rien ; ce qui a fait dire à Plaute :

Musicè

Musicè herclè agitis ætatem, ita vt vos decet
Vino & victu, piscatu probo, electili
Vitam colitis.

Mostell. act. 3. sce. 2. v. 40.

Il appelle mener vne vie de Musicien, ou comme dit vn autre, *Tibicinis vitam viuere*, faire de bons repas, souvent, agreablement, & sans qu'il en coûte rien. C'est ce qui est fort confirmé par ces mots que l'on a dit autrefois des Poëtes & des Musiciens ; qu'eux seuls avoient le droit d'offrir des sacrifices sans fumée. Aussi la pluspart de ces joüeurs d'Instrumens estoient si gras, qu'il a passé comme en Proverbe de dire: Gras comme vn joüeur de flûte & de musette. *Pinguior tibicina*, dit Plaute. Et Virgile:

Aulul. act. 2. sec. 5.

Inflauit cùm pinguis ebur Tyrrhenus ad aras.

2. Georg. v. 193.

Mais je ne m'apperçois pas que je passe au delà des limites de mon dessein. Ie retranche vne infinité de choses que l'on pourroit dire sur cette matiere. Ie n'ay pû me defendre d'en rapporter quelques-vnes en faveur des curieux de l'antiquité, qui prendront peut-estre la peine de lire ce Traité ; & j'ay crû ne pouvoir loüer plus dignement cet Instrument, dont je parle, qu'en découvrant son origine, & faisant connoître en quelle estime il a esté dans les siecles les plus delicats, & où les hommes avoient le goût le plus fin, pour faire naître dans celuy-cy, qui les imite admirablement bien, & qui mesme les surpasse en plusieurs choses, encore plus d'amour & de veneration pour la Musette, à laquelle il peut se vanter d'avoir donné la derniere perfection.

CHAPITRE II.

Que la Musette a esté fort commune autrefois parmy les personnes de qualité. De la facilité qu'il y a d'en bien ioüer. De l'vtilité de ce Traité.

QVELQVE rude que fût la Musette ancienne en comparaison de celle que nous avons à present, il est constant qu'elle estoit fort en regne parmy les gens de qualité. Vne preuve de cela est qu'on attribue l'invention du premier radoucissement du chalumeau à vn Roy de Phrygie, comme il paroît
l.14.c.2. par ces vers de Telestes rapportez par Athenée:

Phrygum rex leniter personantium tibiarum sacrarum Cantum primus inuenit.

Pline nomme ce Roy Midas. Si donc ce Roy en faisoit son plaisir singulier, jusqu'à s'y rendre si sçavant, qu'il ait esté capable d'ajoûter quelque chose à sa premiere invention, on ne peut douter que tous ses Courtisans n'entrassent dans l'inclination de leur Prince, & ne s'applicassent, pour luy plaire, à joüer de cet Instrument. Or comme les nouveautez establies dans vn Royaume passent d'ordinaire chez les peuples voisins, il est tres-vray-semblable qu'ensuite de cet exemple l'amour pour la flûte & la Musette s'étendit bien loin, & que de ce temps-là les personnes de condition, cõme il seroit facile de le montrer, en firent l'vn de leurs plus agreables exercices; ce qui est si veritable, qu'vn homme estoit estimé ne rien sçavoir, qui ne joüoit

pas

pas de la Musette. C'est pourquoy vn autheur l'appelle dans Athenée, *Artem sapientem.*

Mais la peine qu'il y avoit à soufler produisant souvent de dangereuses maladies, & cette enflure de la bouche & des joües demontant tous les traits du visage jusqu'à rendre ridicules les plus reguliers, insensiblement on quitta cet Instrument.

——— Liquidis faciem referentibus vndis
Vidi virgineas intumuisse genas.
Ars mihi non tanti est; valeas mea tibia;

Dit Pallas chez Ovide. Et pour cette raison Alcibiade, qui estoit devenu l'vn des plus habiles joüeurs de flûte de son temps, l'abandonna, & n'en voulut plus joüer.

Or à present qu'avec le secours du soufflet on a remedié à ces deux inconveniens, on peut dire asseurément que de tous les instrumens de Musique il n'y en a point de plus commode ny de plus facile que la Musette. Il ne faut ny tant de fond, ny tant de peine qu'en exigent les autres. Vne personne qui l'aime & qui a tant soit peu d'oreille s'en peut divertir fort-agreablement aprés trois mois d'application, & au bout d'vne année d'étude assiduë il passera les doubles avec beaucoup de netteté, particulierement ceux qui sont dans ce Traité. Ce qui fait la difficulté des autres Instrumens, comme la flûte, le flageolet, la traversiere, &c. ce sont les croisées des doigts qu'il y faut observer, desquelles la Musette est exempte, aussi bien que du soufle de la bouche, qui occupe absolument celuy qui joüe. Ce n'est pas que le gouvernement du soufflet de la Musette ne fatigue vn peu dans le commencement, mais quinze jours ou trois semaines en font la raison.

Et ainsi nul ne peut dire qu'il est trop tard pour commencer. Le desir seul d'en apprendre peut vaincre aisément toutes sortes d'obstacles, ainsi que l'experience nous en donne tous les jours de nouvelles preuves. C'est ce qui fait aussi qu'à présent vn grand nombre de personnes s'y addonnent avec beaucoup de succez. Il n'y a rien de si commun depuis quelques années que de voir la Noblesse, particulierement celle qui fait son sejour ordinaire à la campagne, conter parmy ses plaisirs celuy de joüer de la Musette. Les Villes sont toutes pleines de gens qui s'en divertissent. Combien d'excellens hommes, & pour les sciences & pour la conduite des grandes affaires, delassent par ce charmant exercice leur esprit fatigué? Et combien de Dames prénent soin d'ajoûter à toutes leurs autres bõnes qualitez celle de joüer de la Musette, à laquelle plusieurs joignans leurs voix elles luy semblent faire prononcer les paroles des airs qu'elles chantent.

Ie ne doute pas que la rareté des occasions & la peine de trouver des Maîtres pour apprendre à joüer de la Musette, ne soit cause que beaucoup de gens n'en joüent point du tout, ou n'en joüent que tres-mediocrement; mais j'espere qu'à l'avenir ce Traité remediera à ce defaut. Car enfin il est hors de doute, & la pratique le fera connoître à qui ne le croira pas, que quiconque aura vn chalumeau, vne musette, & ce Traité, pourra de luy-même & tout seul fort bien apprendre à joüer, pourveu que d'ailleurs il ait l'inclination & l'oreille, & qu'il suive fidellement les avis que je donne sur tout ce qui peut arriver à ceux qui étudient.

CHAPI

CHAPITRE III.

Des qualitez necessaires pour apprendre à bien ioüer de la Musette, l'inclination & l'oreille. Comme il faut étudier. Des tremblemens.

LE penchant que nous avons à faire les choses est vne disposition à les bien faire. On possede presque déja ce que l'on veut apprendre, quand on l'aime. La nature à demy preparée par cette inclination secrette reçoit avec des progrez merveilleux toutes les instructions de l'art. Quand on est né Poëte, Peintre, Musicien, on n'a presque pas besoin de Maîtres; si l'on s'en sert, ce n'est que pour s'instruire des maximes de l'vsage. Ce genie naturel est le premier, le plus sçavant, & le plus heureux de tous les Maîtres; & en vain l'on en consulte d'autres, si celuy-là ne donne la premiere main. Il faut donc que celuy, qui veut apprendre à joüer de la Musette avec succez soit touché d'vne forte passion pour cet Instrument, il doit naturellement aimer son harmonie, parceque quand on aime quelque chose, le premier mouvement qui s'éleve dans le cœur, est le desir de la posseder; & cõme l'on ne vient à cette possession que par des moyens destinez & propres à cet effet, on court avec empressement à ces moyens, & l'on s'en sert de toutes les manieres que l'on peut pour reüssir dans son entreprise. C'est à dire que quand on aime la Musette, ou quelque autre Instrument de Musique que ce soit, cette inclination fait que l'on s'attache avec

soin aux regles que l'on prescrit pour apprendre à bien joüer; qu'on écoute avec attention les avis que l'on donne pour les mettre exactement en pratique, & que par ce moyen l'on devient habile, & l'on possede pleinement ce que l'on veut sçavoir.

La seconde disposition necessaire pour joüer de la Musette est l'oreille. C'est à dire qu'il faut que cet organe qui juge des sons, que nous appellons l'oreille, ait vne faculté naturelle d'en discerner la justesse des cadances, & d'en connoître les proportions. Sans cette qualité l'on confond toutes choses, on ne s'entend, ny on ne se fait entendre aux autres, & on ne peut plaire à personne; car la beauté de l'harmonie consistant dans l'ordre des tons, quelle grace peut-elle avoir quand elle est ainsi troublée par ce defaut de l'organe, qui est son Iuge & sa regle?

Ces deux qualitez l'inclination & l'oreille sont presque inseparables, parce qu'il est bien difficile d'aimer les Instrumens de Musique & de n'avoir pas d'oreille, puisque cette passion ne naît que des charmes qu'on trouve dans leur harmonie, qui frappe ce sens, qui est le juge naturel des sons. Ainsi ces deux qualitez sont presque toûjours jointes l'vne à l'autre; je dis presque toûjours, parce qu'il peut arriver quelquefois que des gens ayent de l'oreille, sans estre touché d'aucune inclination pour les Instrumens, & que d'autres jugent sçavamment des tons de la Musique, sans l'aimer.

La troisiéme & la plus importante disposition est de sçavoir étudier. Quoyque la maniere d'étudier ne soit pas la science, sans elle neanmoins on ne peut en apprendre aucune. Or pour étudier dans les commencemens avec vtilité;

Il faut avoir vn chalumeau dont l'anche soit fort radoucie,

doucie, afin qu'elle ne donne aucune peine à ſoufler.

Il faut s'attacher à exprimer le plus lentement qu'il ſe pourra les tons l'vn aprés l'autre, comme ils ſont marquez dans la tablature.

Il faut doigter quelque temps ſans rechercher la meſure ny l'air que l'on étudie. Cette premiere difficulté eſtant ſurmontée, il eſt aisé de venir à bout du reſte.

Il faut lever les doigts le moins que l'on peut, parce que le jeu en devient plus net & plus hardy.

Il faut enfin prendre garde de ne jamais laiſſer deux trous ouverts en même temps, à moins qu'on ne tremble, ou qu'on ne touche vne clef, la choſe ne ſe pouvant faire autrement.

Quant aux tremblemens, c'eſt d'eux d'où depend toute la grace du jeu; ils l'adouciſſent par cette ſuſpenſion, où ils tiennent l'oreille, ils rendent leur chûte beaucoup plus agreable, ils expriment les plaintes, & ils ſervent extremement à relever la hardieſſe du jeu des ſçavants.

Il y en a de deux ſortes. Le premier qui eſt le plus commun & le plus pratiqué, eſt exprimé par vne virgule dans la tablature. Par exẽple. Lors qu'aprés vn 4. il y a vne virgule (,) cela marque qu'il faut laiſſer le quatriéme trou du chalumeau ouvert, & trembler ſur le troiſiéme, & ainſi des autres. Le ſecond tremblement eſt le delicat & le doux. Il s'exprime tout au contraire de l'autre; c'eſt à dire qu'au lieu de trembler au deſſus du trou qui eſt ouvert, il faut trembler au deſſous. Par exẽple lors qu'aprés vn 4. il y a vne virgule, pour faire le tremblement doux, il faut trembler ſur le cinquiéme trou, pendant que le quatriéme ſera ouvert.

Il eſt tres-neceſſaire de s'appliquer dans les commencemens à paſſer nettement & ſans confuſion ces tremblemens.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Des grimaces, & de la maniere de les eviter.

CELVY qui apprand à joüer de la Musette doit prendre garde entre autres choses de ne point faire de grimaces. Il est si facile de contracter ces mauvaises habitudes, qu'à moins d'y apporter vn soin tres-particulier, les plus habiles s'y engagent sans s'en appercevoir, & d'vne maniere à ne pouvoir jamais s'en défaire. Les vns retiennent leur respiration; les autres se mordent, ou remüent les levres; celuy-là bat extravagamment du pied; celuy-cy tourne tout le corps avec vne violence & vne agitation extreme. Enfin j'en ay vû faire à des gens de si terribles, que je demanday vne fois à l'vn d'eux, que j'estois allé entendre, comme s'appelloit son demon, tant ses contorsions m'effrayerent. Vne Dame que j'y avois accompagné me répondit, *Musette*; & aussitost me retirant je promis à cet épouvantable joüeur de luy envoyer vn Exorciste en ma place. Il n'y a rien de si ridicule ny de si incommode que ces mouvemens irreguliers du corps, qui fatiguent ceux qui entendent joüer, plus que l'harmonie de l'Instrument dont on joüe, ne les divertit. C'est pourquoy il faut s'étudier à ne point tomber dans ce defaut; ce qui sera tres-facile, pourveu qu'on s'y applique de bonne heure, & que dez le commencement on détruise les causes de ces habitudes.

Elles naissent ordinairement de deux sources. La premiere,

premiere, qui eſt la plus forte & la plus dangereuſe, eſt l'impatience d'apprendre, & la precipitation dans l'étude. L'eſprit conçoit plus promptement ce qu'il faut faire, que les doigts ne le peuvent exécuter ; & comme il ne ſe ſent pas obey avec la même viteſſe qu'il commãde, il s'en prend à tout le corps, & s'explique par les grimaces qu'il luy fait faire. Or le grãd ſecret de s'en exẽpter, c'eſt d'étudier fort doucement, & de donner temps à l'habitude de prendre racine ſans la forcer. On peut même joüer ſouvent devant des miroirs. La repreſentation naïfve de nos defauts nous en corrige d'ordinaire avec plus de ſuccez que les plus forts raiſonnemens.

L'autre cauſe des grimaces vient de l'emportement du joüeur, qui ſe ravit luy-même, & qui s'entouſiaſme de ſa propre harmonie. Celles-cy ne ſont pas ſi defectueuſes que les autres; elles ne conſiſtent qu'en quelques coups de teſte, & quelques battemens de pied, qui ſemblent marquer la meſure, & qui tirent pluſtoſt ſur le geſte qui exprime l'admiratiõ que ſur la grimace. Auſſi elles ne ſont pas ſi difficiles à deraciner que les autres: car il eſt tres-rare qu'on ſe gueriſe de celles-là; au lieu que ceux qui font celles-cy en ſont tellement les maîtres, qu'ils peuvent ceſſer de les faire quand il leur plaît. Il eſt beaucoup plus avantageux d'eſtre toutafait exẽpt des vnes & des autres, parce qu'autrement on déplait à ceux devãt qui l'on joüe, & à la fin on court riſque de ſe dégouter ſoy-même. *Valeas mea tibia,* dit Pallas en pareil cas, comme je l'ay déja remarqué, ou comme Menalippide dit encore plus conformément à mon ſujet:

Pallas quidem ſacra de manu abiecit
Inſtrumenta, dixitque: abite in malam crucem
Corporis probra turpia.
ἐῤῥεῖε αἰσχεα σώματι λύμα. Athe. l. 1. c. 14.

Les anciens se servoient d'vn moyen assez plaisamment imaginé, pour eviter ces grimaces. On en attribue l'invention à Marsyas. Ils attachoiẽt au tour de leur teste vne espece de lien de cuir, qui repassant sur leur bouche en pressoit si fort les lévres, que quelqu'effort que fit le joüeur en soufflant, il ne pouvoit donner à son chalumeau que le vent, qui luy estoit necessaire pour l'animer. Et ainsi ses joües & sa bouche retenuës par cette bride ne s'enfloient point, & ne devenoient pas si difformes, que si elles eussent esté en pleine liberté. Il y avoit seulement à l'endroit de cette bride, qui répondoit à la bouche, vn petit trou pour faire entrer l'anche. On nommoit ces brides, φορβεῖας, *Capistrum*. On disoit aussi de ceux qui soufloient dans leur chalumeau avec trop de violence & sans mesure qu'ils en joüioient sans estre bridez. Sophocle :

φυσᾷ γὰρ οὐ σμικροῖσιν αὐλισχοίς ἔτι
ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβείας ἄτερ.
Non iam ille modicas ore inflat tibias,
Sed sine capistro enormibus flat follibus.

Pour mieux faire concevoir la chose, j'ay fait icy graver la figure d'vn homme bridé de la maniere que je viens de dire. Ie l'emprunte de l'illustre Monsieur Saumaise, qui soûtient que c'est celle de Marsyas copiée sur vn ancien cachet que de sçavans hommes ont écrit avoir esté entre les mains de Velserus, dont ils l'ont tirée.

Exercitationes Plinianæ T. 2. Salmasij.

CHAPI

CHAPITRE V.

Des parties dont la Musette est composée.

ON jugera d'abord qu'il est inutile de parler des parties de la Musette, que l'on achete ordinairement toute faite; mais j'ay toûjours estimé qu'il falloit sçavoir les choses par leur nom, parce que la connoissance des noms est tres-souvent vne ouverture admirable pour l'intelligence de la nature des choses. *La Musette* donc est composée de quatre parties principales, le chalumeau, le bourdon, la peau & le soufflet.

Le chalumeau, qui est à proprement parler l'ancienne Musette, estoit fait dans le commencement de tuyaux de paille d'avoine, d'où il est nommé, *Auena.* Les Doriens Italiques, comme Athenée le remarque l.5.c.21. aprez Artemidore Aristoph. appellent toutes ces sortes de chalumeaux faits de tuyaux de paille, *Tityrinum*, αὐλὸς πτύεινος. On les fit ensuite de cannes & de joncs, *Arundo.*

Sumptaque arundinibus compacta est fistula centum. Ovid.

Et plus generalement *calamus*; car c'est se tromper que de prendre, en parlant de chalumeaux, χαλαμούς, pour des tuyaux de paille, *auenis & stipulis.* Les Poëtes Grecs ne disent point χαλαμον pour marquer vn tuyau de paille d'avoine & de bled, mais χαλάμαν. Theocrite, οὐκέπσυν χορύδων ἀρκεῖ οἱ καλάμας αὐλὸν ποππύσδεν ἔκοντι; au lieu que χάλαμος a presque toûjours esté

pris par les meilleurs & les plus anciens autheurs pour vne canne & vn jonc. Aprés cela on les fit de l'os de la jambe d'vne gruë, ou d'vn petit chevreau, ou d'vn âne. C'est pourquoy on l'appelle *tibia*. On en a fait du bois de Lotos. *Lotinæ tibiæ*, que les Alexandriens nommoient φώτιγγες, *Photinges*. On en a fait d'yvoire, *Elephantinæ*. On en a fait d'argent ; de buis.

Prima terebrato per rara foramina buxo.

Enfin il n'y a gueres de matiere qu'autrefois on n'ait employée pour faire des chalumeaux;& à present c'est presqu'encore la même chose. On les fait d'ordinaire de buis, de prunier, d'yvoire & d'ebeine. Cette partie est la principale de la Musette.

Quoyque le bourdon soit le chef-d'œuvre de l'ouvrier, & ce qu'il y a de plus difficile dans la construction de cet Instrument, neanmoins il n'est que le soûtien du chalumeau, sans lequel son harmonie est tres-peu de chose ; au lieu qu'estant joints l'vn à l'autre, il en resulte tout ce qu'on admire dans la Musette. Il y a dans le bourdon le corps du bourdon, les anches, les colices, & la rose, qui ne sert simplement que d'ornement au bourdon. Les anches sont comme les langues de ces bouches. Elles ont esté inventées sur l'effet que l'on a remarqué que faisoit vne feüille d'arbre agitée par le vent dans vne certaine disposition, ou bien vn brin d'herbe mis entre les levres quand on souffle.

La peau est celle qui reçoit le vent, & qui vnit le bourdon au chalumeau par le vent qu'elle entretient. Nous avons déja parlé du soufflet. Il a vn ressort, vn portevent, & vne souspappe comme ceux des orgues. Il est inutile d'expliquer plus au long ces parties, que l'on peut voir facilement en vn coup d'œil dans la Musette; il suffit de les connoître par leur nom.

Ceux qui voudront aller plus loin & s'instruire de la

construction

construction de cet Instrument, pourront consulter l'harmonie vniverselle du Pere Mersenne. Ils y verront toutes les parties de la Musette en figure, avec des explications tres-claires de tous les diapazons, & de tout ce qui est necessaire pour bien faire vne Musette.

CHAPITRE VI.

De l'étenduë de la Musette. Des modes & des accords sur lesquels on y peut ioüer.

L'ETENDVE ordinaire de la Musette est d'vne dixiéme ou d'vne douziéme, suivant les clefs qu'on ajoûte au dessus du chalumeau. On peut joüer par bemol & par becarre, comme l'explication de la tablature le fera voir, & particulierement sur six diapazons, appellez le 4. le 5. le 6. 7. le 8. & le 9. Le 5. est communément nommé le jeu de l'entremain. On l'appelle le cinq, parce que tous les airs qui se joüent sur ce diapazon doivent finir par le cinquiéme trou, & ainsi des autres.

Il se joüe en *c. sol. vt fa.* quoy qu'il commence par le *sol.* de *g. re. sol.* eu égard au ton le plus bas du chalumeau, qui est l'*vt* de *c. sol. vt fa.* exprimé dans la tablature des nombres par 9.

Le 4. le 6. le 7. & le 9. sõt des diapazõs fort agreables, mais ils ne sont point si naturels au chalumeau, que le 5. cy-devant nommé l'entremain, & le 8. qu'ordinairement on appelle le plein jeu. Et parceque ces deux derniers sont les plus en vsage, aussi le plus grand nombre des exemples que je donneray, sera sur ces deux

modes, sans pourtãt m'exẽpter d'en marquer quelques-vns sur le 7. & sur le 9. pour les curieux, afin de ne pas rendre inutile vne partie des accords du bourdon, qui sont faits exprez pour ces sortes de diapazons.

CHAPITRE VII.

Explication du chalumeau simple, & de la tablature.

IL n'y a rien de si facile que de sçavoir la portée du chalumeau, & l'explication de la tablature. On voit par cette figure les trous, & les clefs qui sont dans le chalumeau, par le moyen desquels la tablature sera bien-tôt entenduë.

Il faut en premier lieu boucher avec la main gauche les quatre premiers trous du chalumeau, à commencer au dessus, sçavoir avec le pouce le trou dessous marqué par 1. avec le premier doigt le 2. avec le second doigt le 3. avec le troisiéme doigt le 4. Aprez de la main droite il faut boucher les autres trous, sçavoir du premier doigt le 5. du second le 6. du troisiéme le 7. & laisser le petit doigt en l'air, pour le poser quand il est necessaire sur le 8. trou. Tellement que pour exprimer les tons du chalumeau, l'vn aprez l'autre, comme ils sont icy marquez dans cette tablature par nombres,

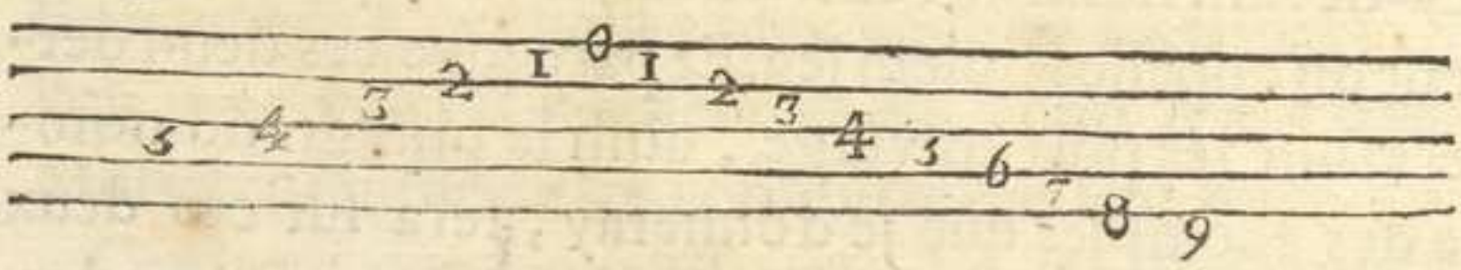

Il

lques-
de ne
rdon,
ons.

avoir
lica-
ette
ans
els la

che
men-
Tous
vec
t le
res
e 6.
our
ent
orez
bla-

Il

Chalumeau Simple.

C. DE M.
N°

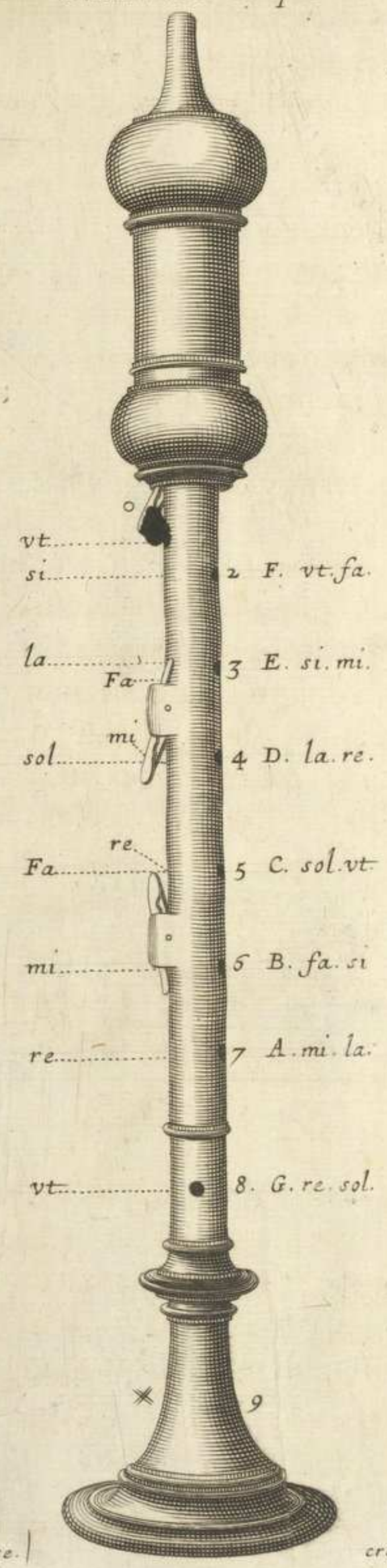

Il faut tout tenir bouché des deux mains, à la reserve du dernier trou, qui est le 8. & lever vn seul doigt à la fois. Comme par exemple cette tablature commence par vn 5. c'est à dire qu'il faut lever le 5. & le reboucher d'abord ; aprez lever le 4. & le rebaisser aussi, ensuite le 3. le 2. & ainsi des autres. Quand on est arrivé au trou 1. qui est le pouce de la gauche, on ne le peut pas reboucher, parce qu'il faut que le mesme pouce touche la clef marquée par o. Il en est de même des autres clefs. Il ne faut jamais lever qu'vn doigt à la fois, si ce n'est lorsque l'on tremble, & c'est ce que l'on appelle joüer à couvert. L'effet de ce jeu est de mieux articuler les tons. De plus le ton 8. fait par ce moyen vne quarte avec la finale du jeu du 5. qui parle toûjours lorsque le dessus chante ; sur tout pendant que le joüeur ne leve gueres les doigts, & qu'il joüe nettement. Le jeu à découvert, est plustost celuy de la Musette des Bergers, que de l'Instrument dont nous parlons icy. Voicy la tablature que je viens d'expliquer marquée en musique.

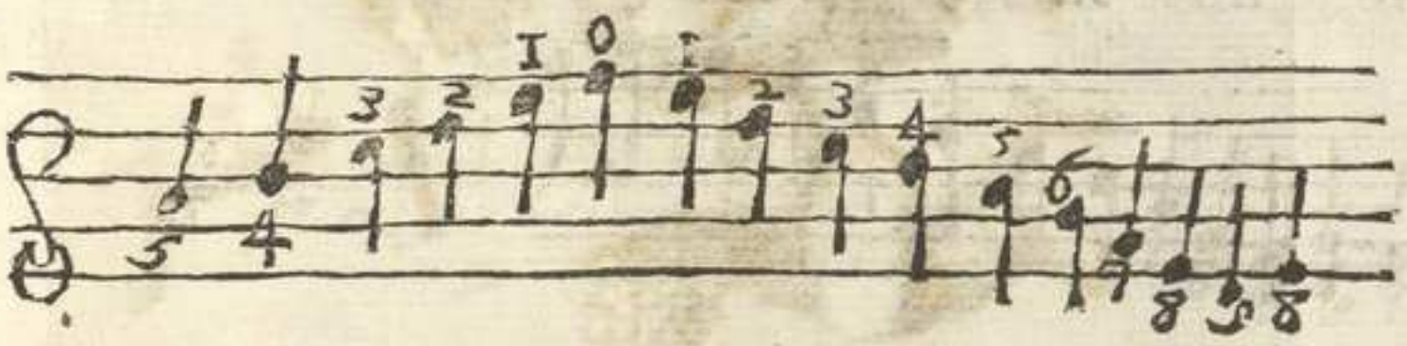

Pour joüer sur cette tablature par bemol il n'y a qu'vne notte à changer, sçavoir, au lieu d'ouvrir le 5. le 4. & le 3e. trou, qui font regulierement vne tierce majeure, *fa. sol. la.* il faudra ouvrir le 5. le 4. & la clef qui est au dessous des trous 3. & 4. appellée le be-

mol

mol du 3. qui exprimeront la tierce mineure *re. mi. fa.* Ce qui se peut voir dans cette tablature de nombre & de musique.

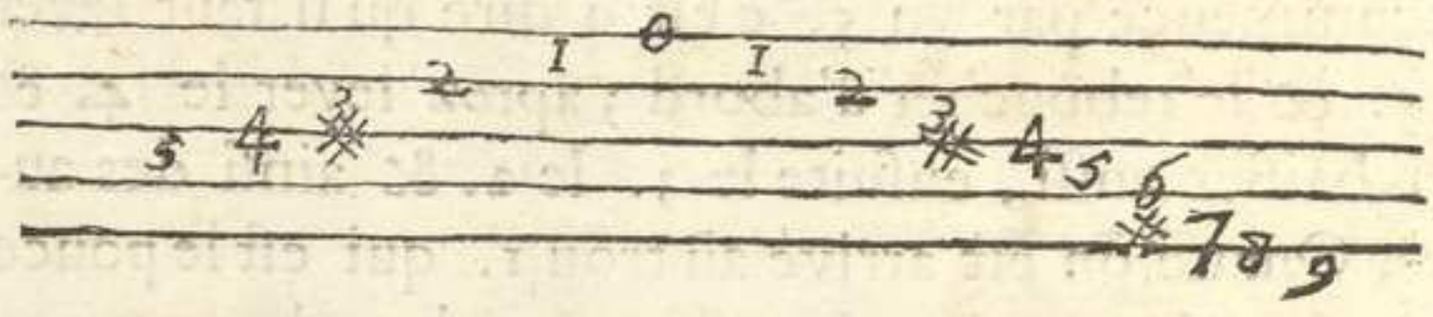

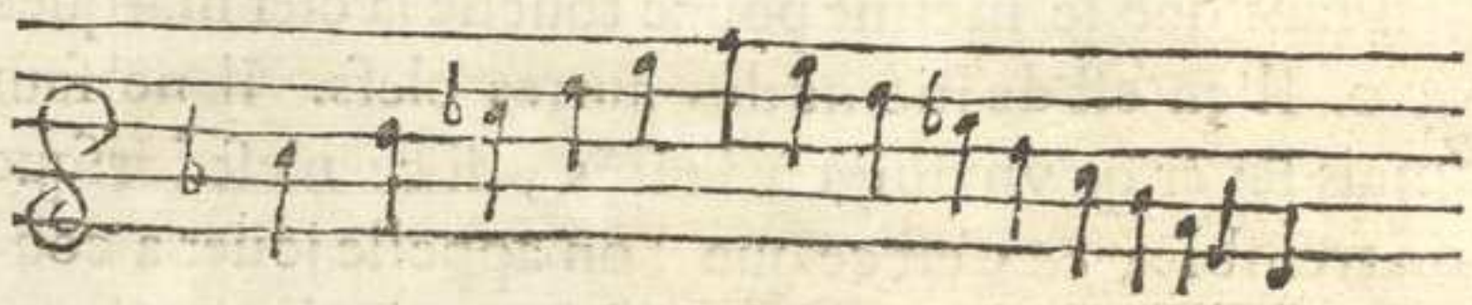

CHAPI

C. DE M. N.° 14458.

CHAPITRE VIII.

Explication du petit chalumeau, & de toutes les clefs, qui sont dans le grand avec leurs figures.

LE chalumeau simple ne peut faire qu'vne dixiéme ou douziéme, suivant les clefs que l'on y met; mais à present que le sieur Hotteterre a ajoûté ce second appellé le petit chalumeau, on peut dire qu'il a mis la Musette dans la perfection que l'on pouvoit desirer, puisque l'on y peut à present exprimer les diezes & les bemols qui font toute la beauté & la justesse des airs que l'on y joüe; & par le moyen de ce petit chalumeau on peut monter par tons, semitons, diezes & bemols, jusqu'à dix-neuf & vingt degrez de suitte, comme l'on peut voir par experience, & même par la figure qui est dans ce Chapitre, dans laquelle j'ay mis les deux chalumeaux, comme ils paroissent dessus & dessous.

Mais avant que d'en venir au détail du petit chalumeau, il est necessaire d'expliquer le grand avec toutes les clefs qu'il a dessous & à côté. Premierement les deux derniers trous du chalumeau estant bouchez, ils font le 9. N'en bouchant qu'vn on entend le dieze du 9. qui est exprimé dans la tablature. Aprez vient le 8. & son dieze, qui sont deux trous l'vn auprez de l'autre, & les autres de suite comme je les marque icy aprez.

le neuf 9.
le dieze du neuf. ♯

le huit 8.
le dieze du $\frac{8}{*}$.
le sept 7.
le six 6. qui fait vn bemol.
le dieze du six $\frac{6}{*}$.
le cinq 5.
le dieze du cinq $\frac{5}{*}$.
le quatre 4.
le trois 3. qui fait vn bemol.
le dieze du trois $\frac{3}{*}$.
le deux 2. fait l'octave du neuf.
le dieze du deux $\frac{2}{*}$. fait l'octave du dieze du 9.
l'vn 1. fait l'octave du 8.
la clef du petit chalumeau qui suit le 1. $^{b}{}_{04}$ fait vn bemol entre le trou 1. & la clef qui le suit, & l'octave du dieze du 8.

Le grand chalumeau finit à cette clef, aprez quoy suit le petit, composé de six clefs, que je nommeray par leur nombre 1. 2. 3. 4. 5. 6. & que l'on marque en tablature par les six caracteres suivans, $^{b}{}_{04}$ O $^{b}{}_{05}$ O O $\frac{O}{6}$ les trois premieres desquelles sont dessous le petit chalumeau, & se joüent avec le pouce de la main droite, qui est vn doigt inutile à l'autre chalumeau, si ce n'est pour soûtenir la main. Les trois autres clefs sont dans la partie superieure du petit chalumeau, & se rencontrent justement sous le petit doigt de la main gauche, qui trouve là de quoy s'employer, estant inutile d'ailleurs. Il faut encore sçavoir touchant les derniers tons du grand chalumeau que la premiere clef du petit chalumeau marquée par ce caractere $^{b}{}_{04}$ fait vn bemol entre le trou 1. du grand chalumeau, & la clef qui suit ledit trou. La seconde clef du petit chalumeau marquée par O fait l'vnisson à la derniere clef du grand chalumeau, qui est auprez du trou 1. & par consequent

ne

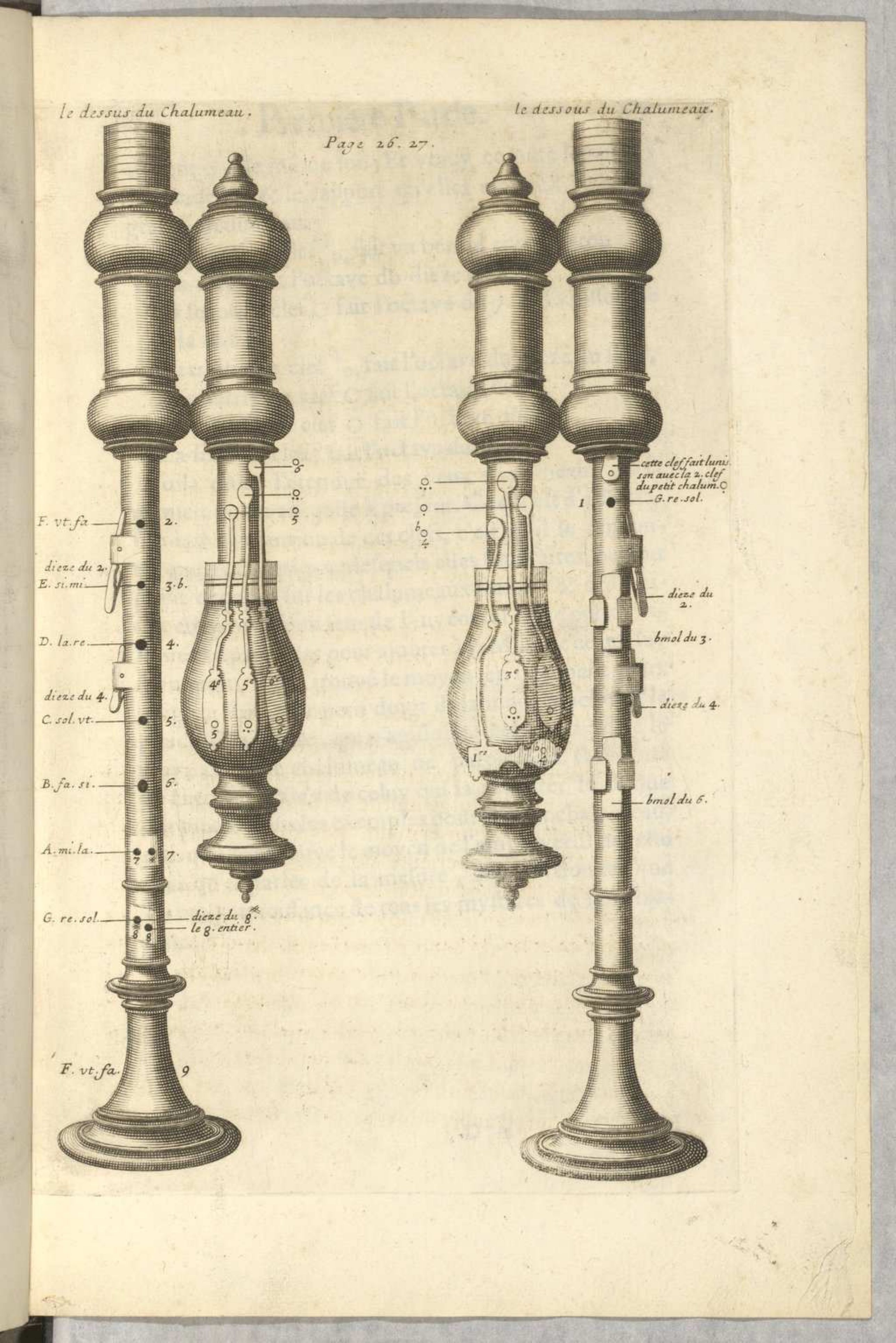
le dessus du Chalumeau.
Page 26. 27.
le dessous du Chalumeau.
F. vt. fa
2.
dieze du 2.
E. si. mi
3. b.
D. la. re.
4.
dieze du 4.
C. sol. vt.
5.
B. fa. si.
6.
A. mi. la.
7.
G. re. sol.
dieze du 8.
le 8. entier.
F. vt. fa.
9
cette clef fait lunis son auec la 2. clef du petit chalum.
G. re. sol.
dieze du 2.
bmol du 3.
dieze du 4.
bmol du 6.

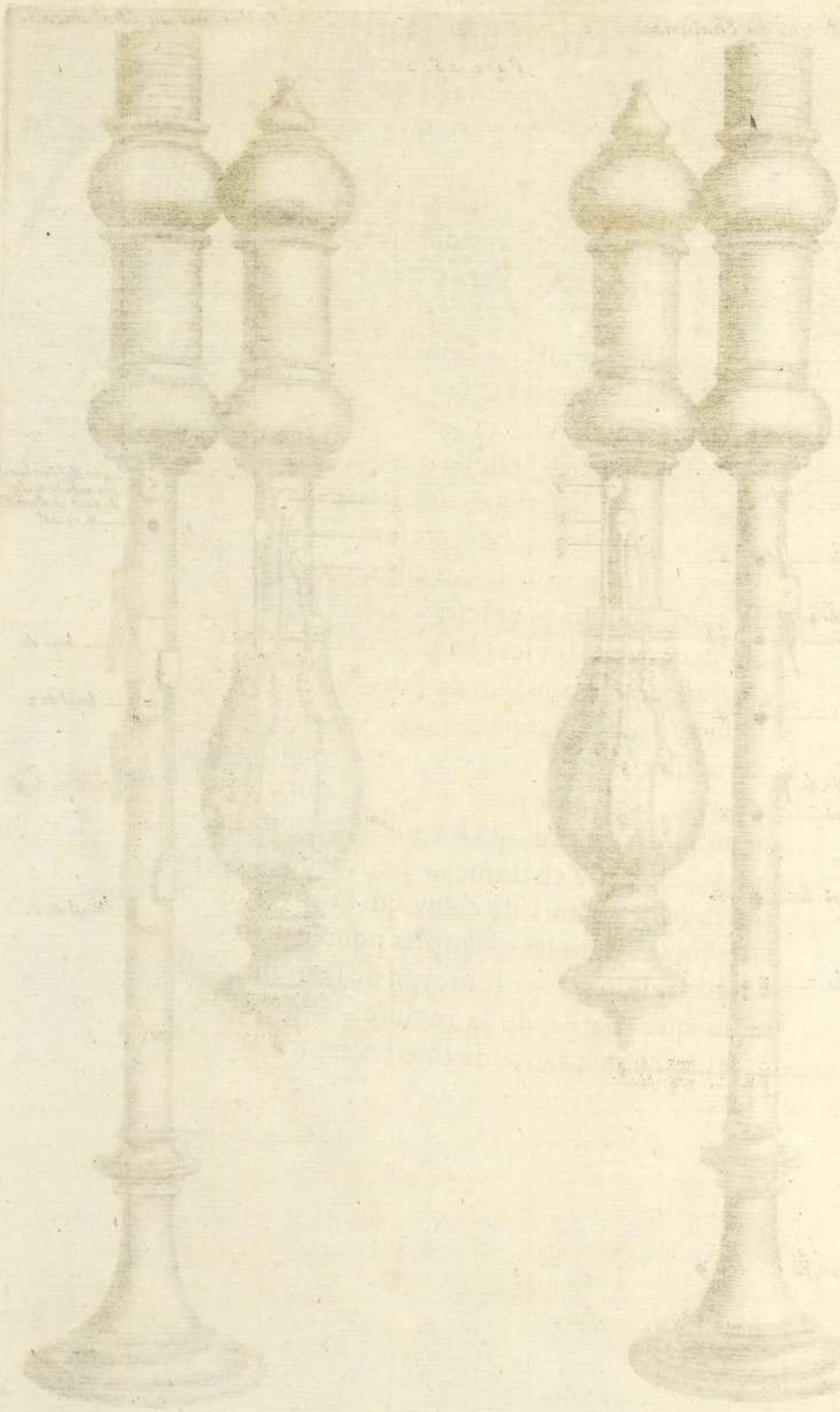

ne font que le même ſon ; Et voicy comme les autres continuent , & le rapport qu'elles ont aux tons du grand chalumeau.

La premiere clef $^{6}_{04}$ fait vn bemol entre le trou 1. & la clef O & l'octave du dieze du 8.

La ſeconde clef O̤ fait l'octave du 7. & l'vniſſon de la clef O.

La troiſiéme clef $^{b}_{05}$ fait l'octave du dieze du ſix $^{b}_{6}$

La quatriéme clef O̤ fait l'octave du 6.

La cinquiéme clef Ö fait l'octave du 5.

La ſixiéme clef $^{O}_{6}$ fait l'octave du 4.

Voila toute l'étenduë des deux chalumeaux de la maniere qu'on en joüe à preſent. Ce qui eſt d'admirable dans l'invention de ces clefs, c'eſt qu'il ſe rencontre que les doigts pour leſquels elles ſont faites, ne ſont point occupez ſur les chalumeaux ſimples & ordinaires, en quoy le bon ſens de l'inventeur de ce petit chalumeau a paru ; car pour ajoûter à la Muſette ce qui luy manquoit, il en a trouvé le moyen en occupant deux doigts, ſçavoir le petit doigt de la main gauche, & le pouce de la droite, qui n'agiſſoient point. Et à dire le vray, ce petit chalumeau ne paroit dans ſa beauté qu'entre les mains de celuy qui la inventé. Ie donne des pieces dans les exemples pour le petit chalumeau, afin que l'on trouve le moyen de l'employer. Il ne reſte plus qu'à parler de la meſure, afin de donner vne pleine connoiſſance de tous les myſteres de la tablature.

CHAPITRE IX.

De la mesure en faveur de ceux qui ne sçavent pas la Musique.

LA mesure, *Rythmus*, n'est autre chose qne l'espace du temps que l'on doit demeurer sur chaque note marquée en tablature,& sur chaque note de l'air que l'on chante. On appelle vne mesure entiere le temps que l'on met à lever la main aussi haut que la teste, & la rebaisser. On exprime cet espace de temps par vne ronde marquée ainsi. O. La moitié de cette mesure, sçavoir le temps que l'on met à lever la main sans la rebaisser, s'appelle vne blanche : il en faut deux pour faire vne mesure entiere. Cette blanche se divise en deux noires; chaque noire en deux crochües, & chaque crochüe en deux doubles crochües, qui sont marquées dans la planche du petit chalumeau. Tellement que la mesure entiere O. est divisée en deux parties égales par deux blanches, en quatre parties par quatre noires, en huit par huit crochües, & en seize par autant de doubles crochües. Il faut remarquer que souvent aprez ces notes on trouve des points qui vallent la moitié de la note qui les precede. Par exemple, vne blanche & vn point vaut trois noires, vne noire & vn point vaut trois crochües, & ainsi des autres.

Il faut sçavoir parfaitement la valeur de ces notes, & s'attacher preferablement à toutes choses à l'observer, parce qu'elle regle la mesure, qui est l'ordre & l'ame du jeu. Vn joüeur mediocre qui observe la mesure plait

infini

infiniment davantage, que celuy qui a la main plus vîte & plus fine, & qui ne joüe pas juste.

CHAPITRE X.

Des pieces propres à la Musette.

QVOYQVE presque toutes sortes d'airs se puissent exprimer dans l'étenduë du chalumeau, neanmoins on remarque que les Gavottes l'emportent par dessus tous les autres. C'est ce que le vulgaire appelle branles, parceque leur mesure & leur mouvement excite à la danse. De même les complaintes qu'on nomme Aubades à la campagne, où la Musette regne comme dans son empire, y reüssissent admirablement aussi bien que certains petits airs simples, soûtenus de quelques paroles agreables, dont l'expression a je ne sçay quoy d'inexplicable dans ses charmes, & particulierement lorsque ces airs se rencontrent naturels au diapazon du chalumeau. On en trouvera plusieurs que j'ay donné dans les exemples, qui ne desagréeront pas à ceux qui aiment la Musette. On peut bien encor joüer des courantes, des sarabandes, des balets, & même quelques alemandes; mais toutes ces pieces ne sont pas dans leur place sur la Musette. Cet Instrument ne respire que la naïveté & la simplicité champestre. Cela n'empêche pas que chacun ne puisse se satisfaire suivant son inclination.

L'ancienne Musette avoit ses airs particuliers, qui luy estoient propres, aussi bien que la nouvelle. Athen. l. 4. c. 2.

en rapporte quelques-vns, dont il a fait l'extrait d'vn autheur qu'il cite appellé Tryphon. *Tryphon*, dit-il, *libro 2°. nomenclaturarum has recenset cantiones tibiales, comon, bucoliasmum, gingras, tetracomon, epiphallon, choricam, callinicon, polemicam, hedycomon, sicynnoturben, thyrocopicon, quæ crousithyros etiam dicitur, cnismon, mothona, quæ omnes cum saltatione canebantur.* C'est à dire que de ces airs les vns estoient propres pour estre joüez pendant les repas, & ces assemblées de joye où l'on ne recherche que ce qui divertit; les autres dans les combats; les autres dans les triomphes; Et quoyque chacun eût son caractere particulier, ils avoient neanmoins cela de commun, qu'ils estoient tous faits exprez pour danser. L'air qui s'appelle *bucoliasmus*, est le plus ancien & le plus connu de tous encor aujourd'huy. Le *Mothon* est à proprement parler vn branle de village.

CHAPI

CHAPITRE XI.

Des concerts & accords de Musette.

LES concerts de chalumeaux ou de Musettes estoient tres-communs parmy les anciens. Ils estoient composez de simples Musettes, ainsi que nous le pouvons inferer de ces vers d'Antiphanes rapportez par Athenée : l. 14. c. 2.

A. *Quam quæso nouerat is synauliam?*
B *Illam enimverò scit adhuc; sed præterea canebant tibia.*
Suorum docti concentuum numeros
Simul coniungere cum dulci tibiarum sono.

Ou de Musettes & de voix, comme ce méme passage semble le marquer ; ou de Musettes avec d'autres instrumens, & particulierement la Lyre:

Communis est ô adolescentule,
Tibiarum atque lyræ cantus musicus
Nostris lusibus: cùm enim probè concordant, eum si quis modum intelligat,
Voluptas tunc percipitur procul dubio maxima.

Dit Ephippus, selon le témoignage d'Athenée. Les Grecs appellent ces concerts, συναυλίαν. In Mercatore. Ibid.

Les Romains avoient aussi leurs concerts de Musette, sur tout dans les comedies, où les joüeurs de ces instrumens estoient partagez comme en deux chœurs aux deux bouts du theatre, se regardant l'vn l'autre. On appelloit vn côté *tibias dextras*, & l'autre *tibias sinistras*.

sinistras. Les Musettes de la main droite estoient celles dont les joüeurs avoient les Comediens à leur droite, & les spectateurs à leur gauche; tout au contraire des Musettes de la main gauche, dont les joüeurs avoient les spectateurs à leur droite, & les Comediens à leur gauche. Or je croy que les Musettes de la main gauche rendoient vn son grave, & celles de la droite vn son aigu, parceque celles-cy estoient faites de la partie superieure du jonc, & que celles-cy estoient faites de cette partie du jonc ou du roseau qui est la plus proche de la terre, & qui par consequent estant la plus épaisse, & ayant le trou plus large que celle qui est plus éloignée de sa racine, doit necessairement produire vn son plus grave. C'est ce que je conclus de ce passage de Pline : *Sed tum ex sua quemque tantum arundine congruere persuasum erat : & ad eam quæ radicem antecesseret, læuæ tibiæ conuenire, quæ cacumen dextræ.* D'où vient que nous lisons chez Terence, à la teste de quelques-vnes de ses comedies : *Acta est tibiis dextris & sinistris*; c'est à dire, dans cette comedie il y a eu des Musettes, dont les vnes avoient le son aigu, & les autres le son grave. De cette maniere ces Musettes estant joüées toutes ensemble faisoient ce qu'on appelle vn concert, peut-estre vn peu moins regulier, que ce que nous concevons à present, en prenant ce mot à la rigueur. Mais quand nous lisons, *paribus dextris & sinistris*, nous devons entendre que les Musettes de l'vn & de l'autre côté joüoient toutes en vnisson & sur vn même ton. La brieveté que j'affecte dans ce Traité m'empêche de parler des Musettes qu'on appelloit *tibias sarranas & phrygias, pares & impares*, & de leur difference qui fait tant de procez entre les sçavans critiques. Venons aux concerts de nôtre siecle.

l. 16. c. 36. v. fin.

Dans

Dan l'eſtat où eſt à preſent la Muſette on ne peut rien trouver de plus doux, ny de plus merveilleux que les concerts qu'on en fait, comme on le peut juger par ceux qui contribuent ſouvent à ce divertiſſement de nôtre invincible Monarque.

Les repreſentations paſtorales & champeſtres ne s'en ſçauroient paſſer, & nous en voyons preſque tous les ans dans les balets du Roy. C'eſt dans ces ſortes de rencontres où le petit Chalumeau du Sieur Hotteterre triomphe, & donne vne étenduë au Chalumeau de la Muſette capable de ſoûtenir toutes ſortes d'airs, particulierement dans ſes mains, & en fort peu d'autres. Les haubois & les cromornes font auſſi vn agreable effet avec les Muſettes aſſemblées. Les concerts de Muſettes ſont tres rares dans les Provinces. Tout ce que peuvent faire les particulier qui y trouvent leur plaiſir, c'eſt d'avoir des Muſettes à l'octave l'vne de l'autre, & d'y meſler quelques cromornes, flûtes & bas ſons; mais pour des concerts parfaits compoſez de deſſus de Muſettes, taille, haute, contre & baſſe, il eſt aſſez difficile d'en faire, parce qu'il faudroit avoir des Muſettes faites exprez, toutes de differents diapazons, & des parties auſſi composées avec ſoin ſur les ſujets que l'on voudroit exprimer. Ce que peu de maîtres entreprendront de faire par le peu de debite que tout cela auroit, & par la grande peine qu'il faudroit pour fabriquer leſdits Inſtrumens, & compoſer leſdites parties, & même de trouver des perſonnes pour joüer.

CHAPITRE XII.

Ce qu'il faut observer pour conserver une Musette.

CE qui est de plus de fâcheux à la Musette, c'est la facilité qu'elle a de se détraquer. On peut dire que c'est l'Instrument qui se détraque le plus facilemẽt, & qui donne le plus de peine à reparer: quand vne corde manque dans vn luth, vne guittarre, vn claveſſin, on en a bien-toſt remis vne autre ; mais il n'en eſt pas de même dans la Muſette, car lors qu'vne anche eſt détraquée, c'eſt à dire trop ouverte par le ſec, trop fermée par l'humide, ou caſſée, il n'y a point d'autre remede, que d'en remettre vne autre; & l'on ne trouve pas des anches à acheter par paquets comme des cordes. C'ſt pourquoy pour éviter ces inconveniens, il y a pluſieurs choſes à obſerver; premierement il faut remarquer que l'anche qui donne la vie au chalumeau, & celles qui animent le bourdon ſont faites de canne, qui eſt vne matiere facile à recevoir de l'alteration, & à ſe jetter par le trop de ſec ou d'humide; & vn habile joüeur qui achete vne Muſette, doit toûjours faire proviſion de quelques anches pour le chalumeau en cas de beſoin, particulierement lors que ſon ſéjour eſt à la campagne & qu'il eſt éloigné des maîtres faiſeurs de Muſettes; autrement il ne faudra qu'vn petit accident pour la mettre en mauvais état.

Enſuite pour bien conſerver vne Muſette, il faut la tenir ordinairement dans vn lieu qui ne ſoit ny trop

ſec,

ſec, ny trop humide, parceque le ſec fait jetter & ouvrir l'anche, & l'humide l'enfle & la ferme.

Il ne faut jamais ſoufler avec la bouche ny dans le chalumeau, ny dans le porte-vent, pour quelque ſujet que ce ſoit, parceque le vent qui vient de la bouche eſtant gras & humide enroüille l'anche, & la corrompt toſt ou tard.

Il la faut tenir dans vn étuy ou vn ſac fait exprez, & jamais ne la ſouffrir manier à ceux qui n'en ſçavent pas joüer, parceque tombant entre les mains de ces ſortes de gens, il y en a peu qui ne ſouflent dans le porte-vent avec la bouche, ou avec le ſouflet, pour la faire parler; ce qui étouffe les anches, en leur donnant plus de vent qu'il ne leur en faut.

Il n'en faut jamais joüer au ſoleil, ny auprez du feu, ny au vent: le ſoleil & le feu ouvrent les anches, & les faiſant jetter leur oſtent la voix, & le vent les force. C'eſt pourquoy on ne doit point laiſſer joüer d'vne Muſette juſte vne perſonne qui ne fait que commencer, & qui ne ſçait pas encor donner le vent à propos. Et le ſecret de conſerver dix ans vne Muſette, ſans qu'il ſoit beſoin d'y refaire la moindre choſe, c'eſt de s'en ſervir tout ſeul, & de ne point permettre que d'autres en joüent. Pour les bons & ſçavans joüeurs bien loin de gaſter vne Muſette quand ils la manient, ils la rendent meilleure par le vent qu'ils ſçavent donner en joüant également & à propos; car par cet exercice ils perfectionnent les anches, qui ſe corrompent autant lors qu'elles ceſſent d'agir, que lors qu'on les preſſe à contre-temps.

CHAPITRE XIII.

Avis à ceux qui veulent apprendre à ioüer de la Musette.

LA premiere chose que doivent faire ceux qui veulent apprendre à joüer de la Musette, c'est de concevoir & de suivre exactement les regles que j'ay prescrites dans ce Traité, avec assez de netteté pour les rendre vtiles à toutes sortes de personnes.

Sur tout il est absolument necessaire dans les commencemens d'étudier doucement, sans se presser, ny s'impatienter, parceque l'étude sans precipitation forme vne habitude nette, forte, facile & naturelle, qui est ce que l'on appelle le beau jeu.

Il ne faut point s'amuser à vouloir d'abord entendre l'air des pieces que l'on apprend, c'est assez d'accoûtumer ses doigts à se lever & baisser doucement les vns aprez les autres, comme la tablature les marquera; & aprez quand on aura acquis quelque hardiesse, on s'attachera à la mesure.

On doit éviter avec soin les grimaces & les postures contrefaites; Et pour cet effet il faut lire ce que nous en avons dit dans le quatriéme Chapitre de cette premiere partie.

On doit prendre garde de ne se point faire de regle de sa propre teste. Ce defaut est l'vn des plus grands obstacles qui retardent le succez du jeu où l'on se veut perfectionner.

Pour

Pour y arriver prõtement il faut étudier le ſoir avant que ſe coucher, & le ma in repeter en ſe levant la même leçon. Cette pratique eſt d'vne tres-grande vtilité.

Il faut apprendre peu de choſes à la fois ; car ſi d'abord on charge ſa memoire on l'étourdit, & cette confuſion fait qu'on recule pluſtot que d'avancer. En apprenant peu on poſſedera parfaitement ce que l'on aura appris ; & quand l'habitude aura pris ſa racine, on ne pourra plus l'oublier.

On ne doit jamais dans les commencemens ſe ſervir d'vne petite Muſette, comme de celle de l'vn & du deux, mais pluſtot d'vne mediocre, comme celle du trois & du quatre, qui ſont les plus ordinaires, parce que les doigts formez ſur vn petit chalumeau ne peuvent ſans de grandes peines ſe reduire ſur de plus grands ; & au contraire ſe formant ſur vn grand chalumeau, il eſt facile de joüer ſi l'on veut d'vn plus petit. On peut joindre à ce precepte tout ce que j'ay déja remarqué dans le troiſiéme Chapitre.

CHAPITRE XIV.

Des excellens faiseurs & ioüeurs de Musette.

IL seroit inutile de rapporter icy les noms qui nous restent dans les anciens autheurs des habiles joüeurs de Flûte & de Musette,& des Ouvriers qui ont excellé dans la construction de ces sortes d'instrumens. Nôtre siecle en a produit des vns & des autres,qui nous font aisément oublier ces premiers. Le Pere Mercenne parle du Sieur des Touches, & de Henry le jeune, qui avoit composé quelques airs sur la Musette, lesquels apparemment n'estoient que des voix de Villes, des branles & des Gavottes de village. Mais dépuis que cet aimable Instrument a esté mis dans la perfection où il est, & que l'on s'en est servi dans les balets du Roy, les compositeurs en ont reglé les airs selon les sujets qu'ils ont traitez.

Ceux qui se sont rendus les plus recommandables dans ce Royaume par leur composition & leur jeu, & par leur adresse à faire des Musettes, sont les Sr Hotteterre. Le pere est vn homme vnique pour la construction de toutes sortes d'instrumens de bois, d'yvoire, & d'ébeine, comme sont les Musettes, flûtes, flageolets, haubois, cromornes ; & mesme pour faire des accords parfaits de tous ces mêmes Instrumens. Ses fils ne luy cedent en rien pour la pratique de cet art, à laquelle ils ont joint vne entiere connoissance, & vne execution encore plus admirable du jeu de la Musette en particulier. Les Sieurs Descouteaux, Philidor

&

& Doucet y excellent aussi parfaitement, & reçoivent tous les jours les applaudissemens de toute la Cour.

Il se rencontre aussi dans les Provinces de bons faiseurs de Musettes, & des maîtres qui enseignent tresbien à en joüer. Le sieur Lissieux, qui dépuis quelques années s'est étably à Lyon, en construit avec beaucoup de propreté & de justesse, aussi bien que toute sorte d'autres instrumens à vent. Ie n'en connois point qui approche davantage de l'adresse des sieurs Hotteterre. Les sieurs François & Lambert font tous les jours dans la même Ville de bons Escoliers.

Il y avoit autrefois à Mâcon vn nommé Ponthus, qui a esté vn des plus rares Ouvriers de son temps, & qui avoit vn talent tout particulier, & que je n'ay point remarqué en aucun autre pour ancher proprement & delicatement vne Musette, & faire des souflets.

Perrin de Bourg en Bresse travaille bien en Musette, & enseigne fidellement. Le sieur Du Buisson à Thurin ne s'éloigne pas de la force des meilleurs joüeurs. Il y en a dans le Royaume vn grand nombre d'autres, dont je ne dis mot pour ne point les connoître; mais quels qu'ils soient, je les invite aussi bien que ceux dont j'ay parlé, de suivre la route que je leur ay tracée, & de s'efforcer de leur côté à immortaliser cet Instrument, qui les fait admirer de tous ceux qui les entendent.

Fin de la premiere partie.

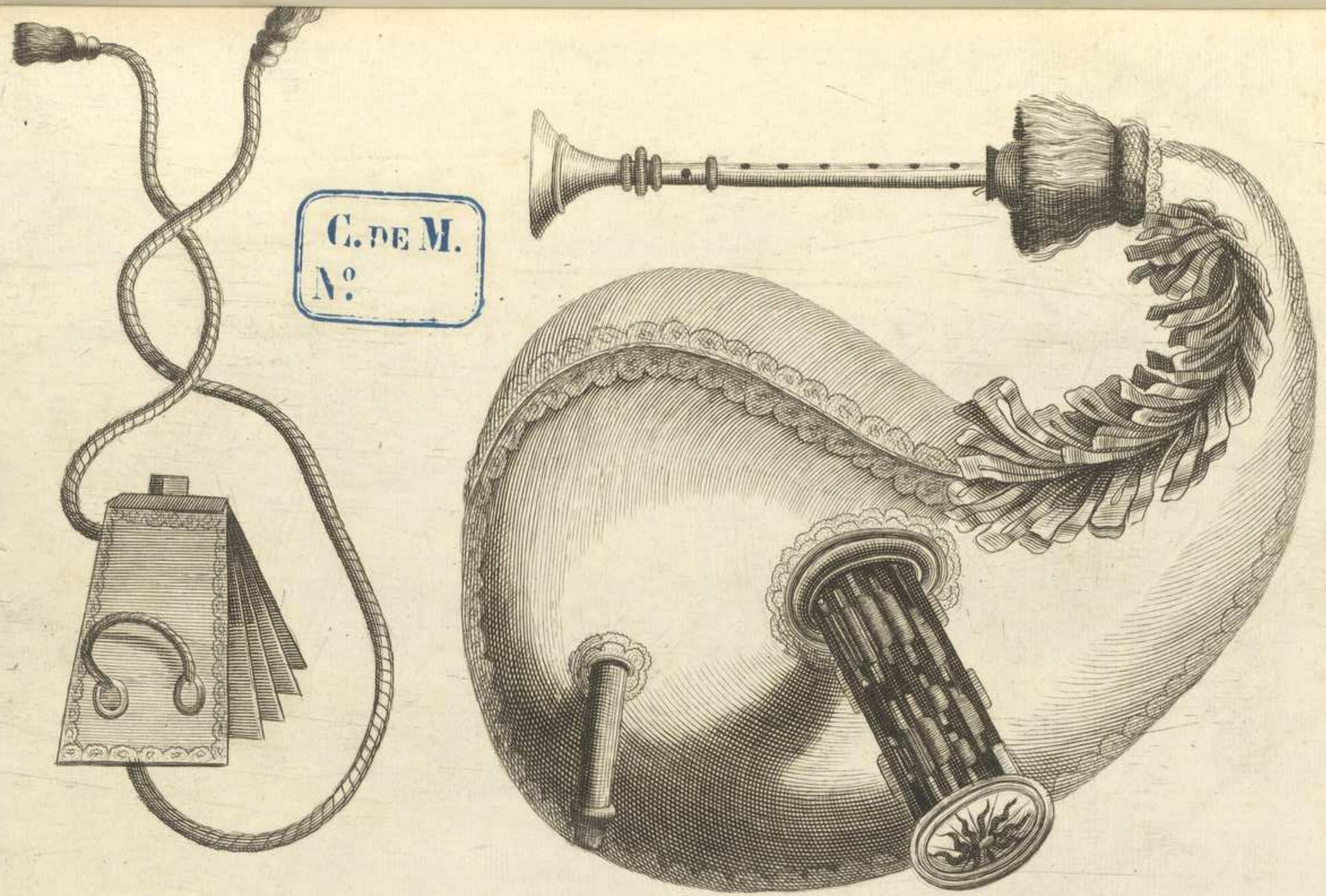

C. DE M.
N°

TRAITE DE LA MVSETTE.

SECONDE PARTIE.

C. DE M. No.

AVERTISSEMENT.

I'AY déja declaré dans l'auertiſſement de la premiere partie de ce Traité, que je ne l'avois fait qu'en faveur de ceux qui veulent apprendre à joüer nettement & agreablement de la Muſette ; Et par cette raiſon je n'ay mis dans cette ſeconde que des pieces ſur le jeu du 5. appellé par quelques-vns l'Entremain; & ſur le jeu du 8. appellé le plein jeu, qui ſont les plus pratiquez, & qui l'vn aprez l'autre exercent toutes les anches du bourdon. Je n'ay point jugé à propos d'y mettre des pieces ſur les jeux du 4. du 6. du 7. & du 9. parce qu'outre qu'ils ſont fort peu en vſage, c'eſt qu'ils ne ſont point ſi naturels à la Muſette que les autres.

On

On ſçaura auſſi que les paroles des airs à chanter n'ayant pû entrer dans les planches, je les ay renvoyées à la fin de cette ſeconde partie pour l'vſage de ceux qui voudront joindre leurs voix aux accords de la Muſette.

Je n'ay rien dit de l'accord des layettes du bourdon, parceque l'oreille ſeule les doit regler, & qu'il eſt impoſſible de l'apprendre autrement que par la pratique, qui eſt beaucoup plus facile que ne ſeroit l'intelligence, & l'application des regles que l'on preſcriroit pour cela.

C. DE M.
N°

LIVRE DE TABLATVRE.

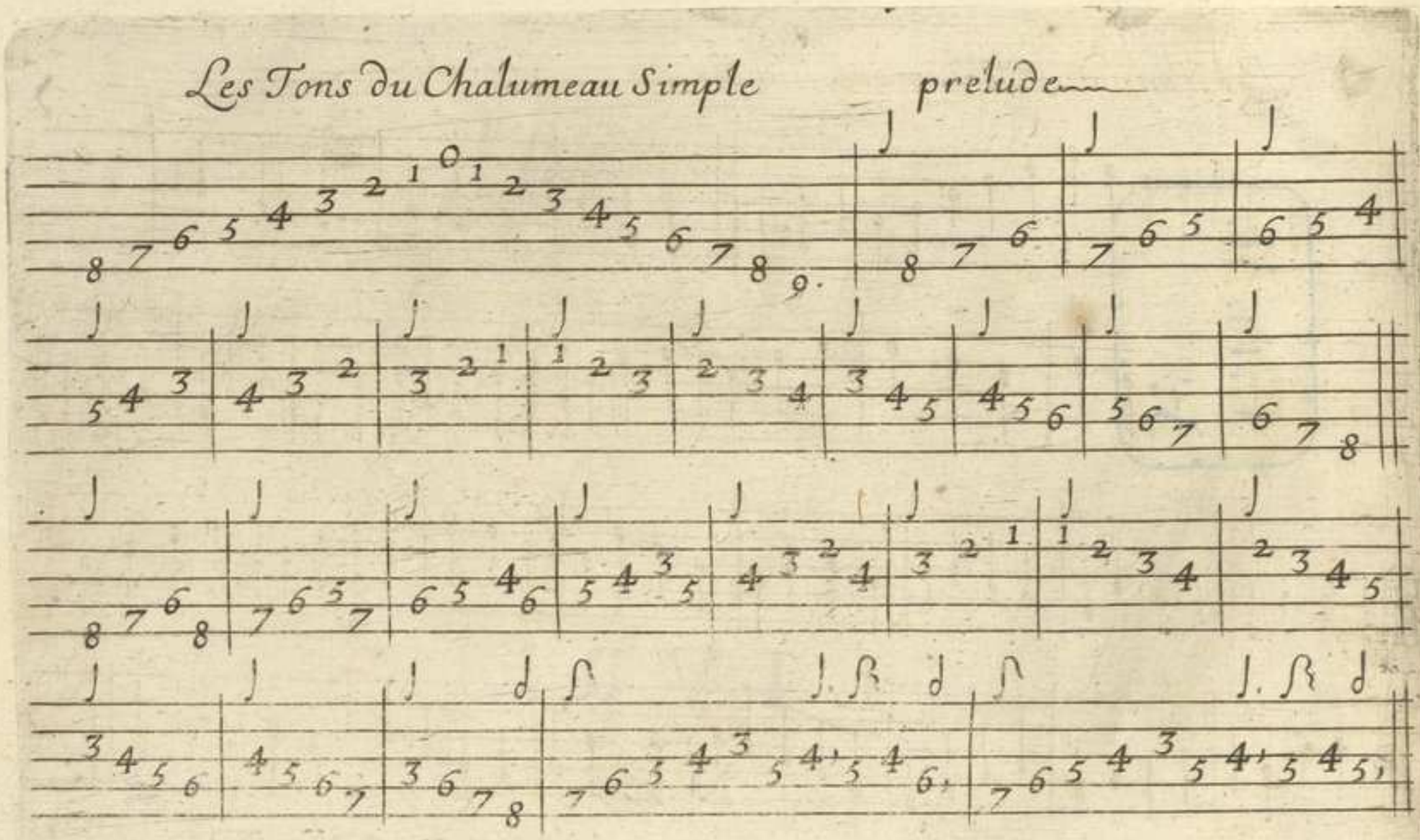
Les Tons du Chalumeau Simple
prelude

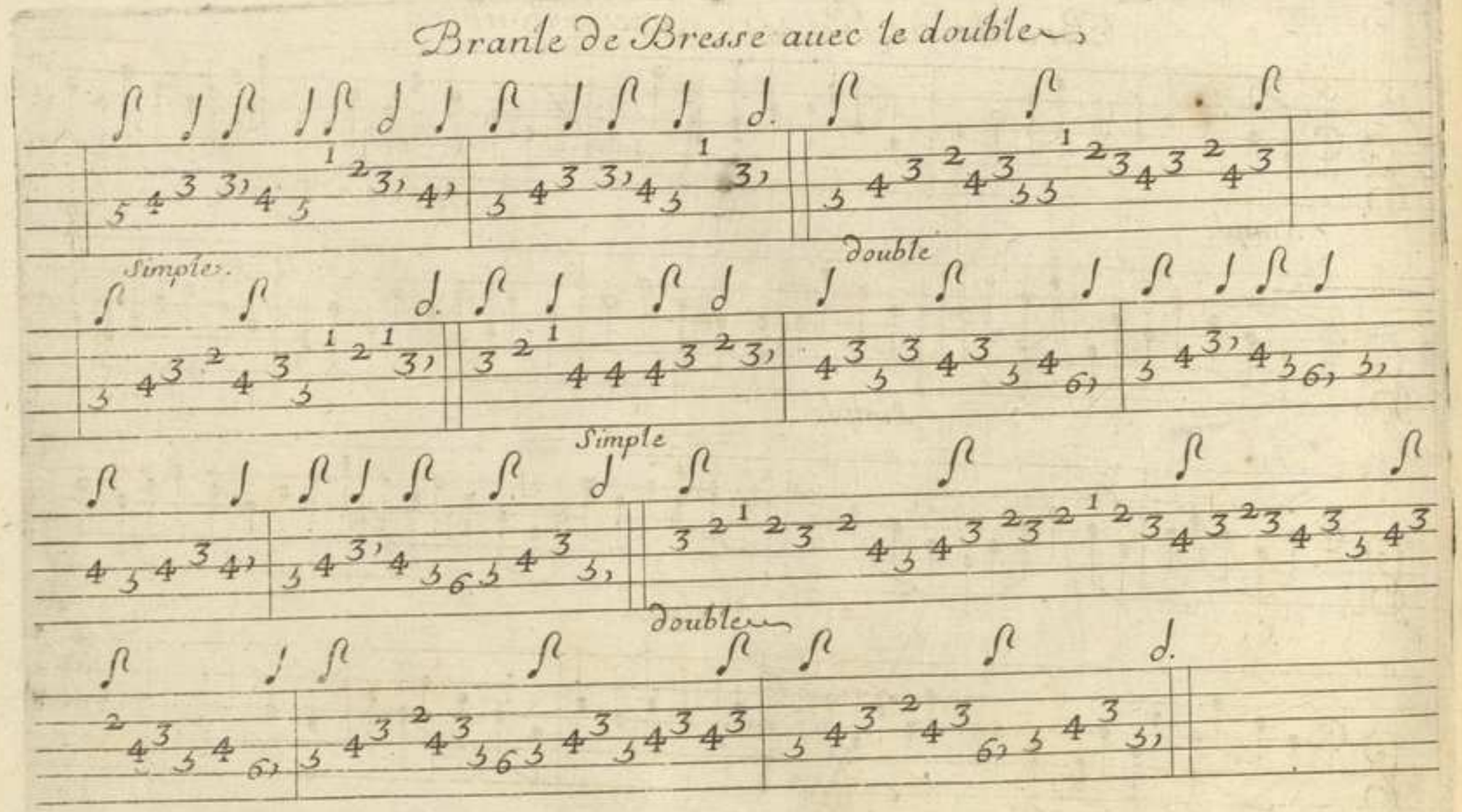
Branle de Bresse auec le double
Simple
double
Simple
double

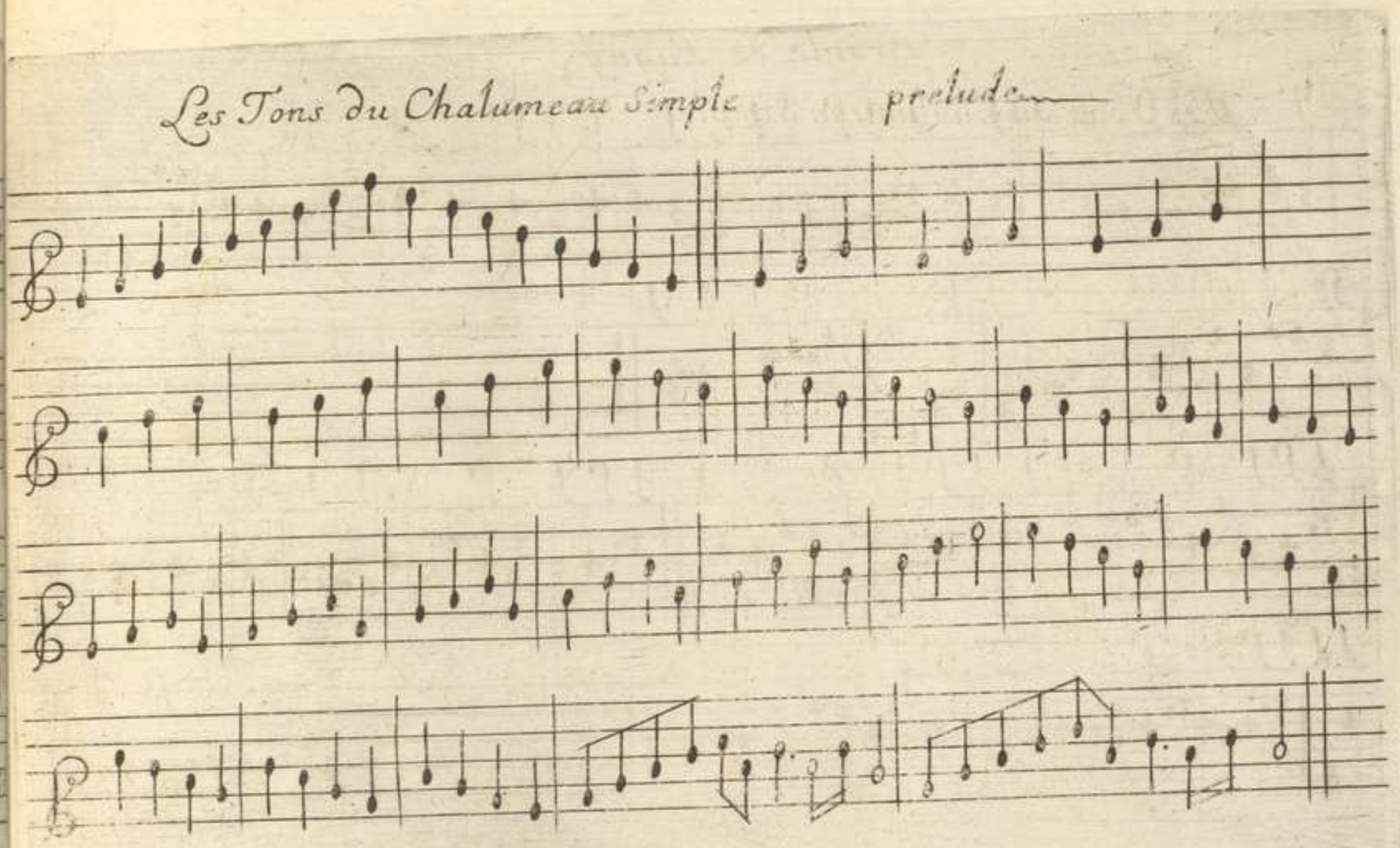
Les Tons du Chalumeau Simple
prelude

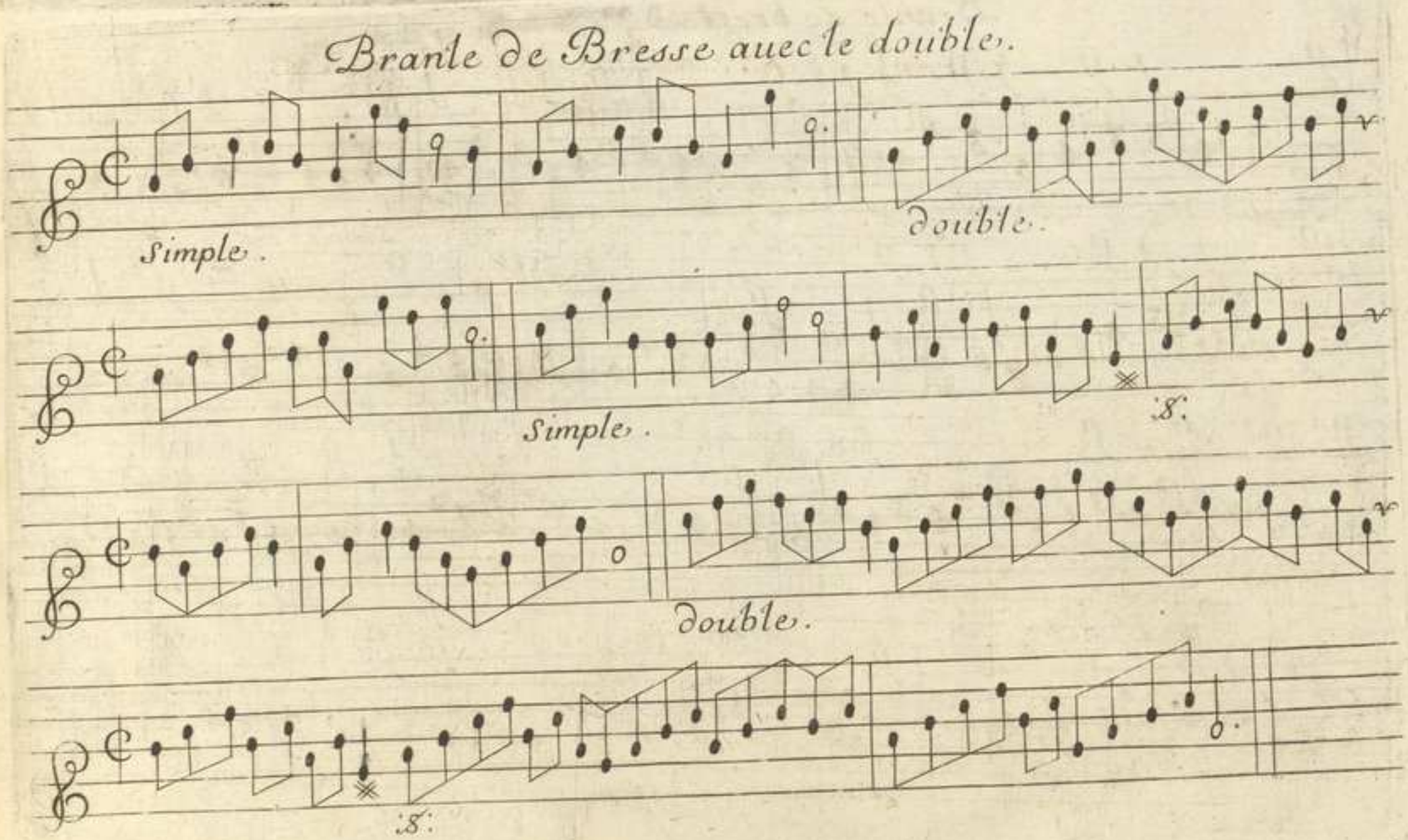
Branle de Bresse auec le double.
simple.
double.
simple.
double.
8.
8.

Branle de Lugny

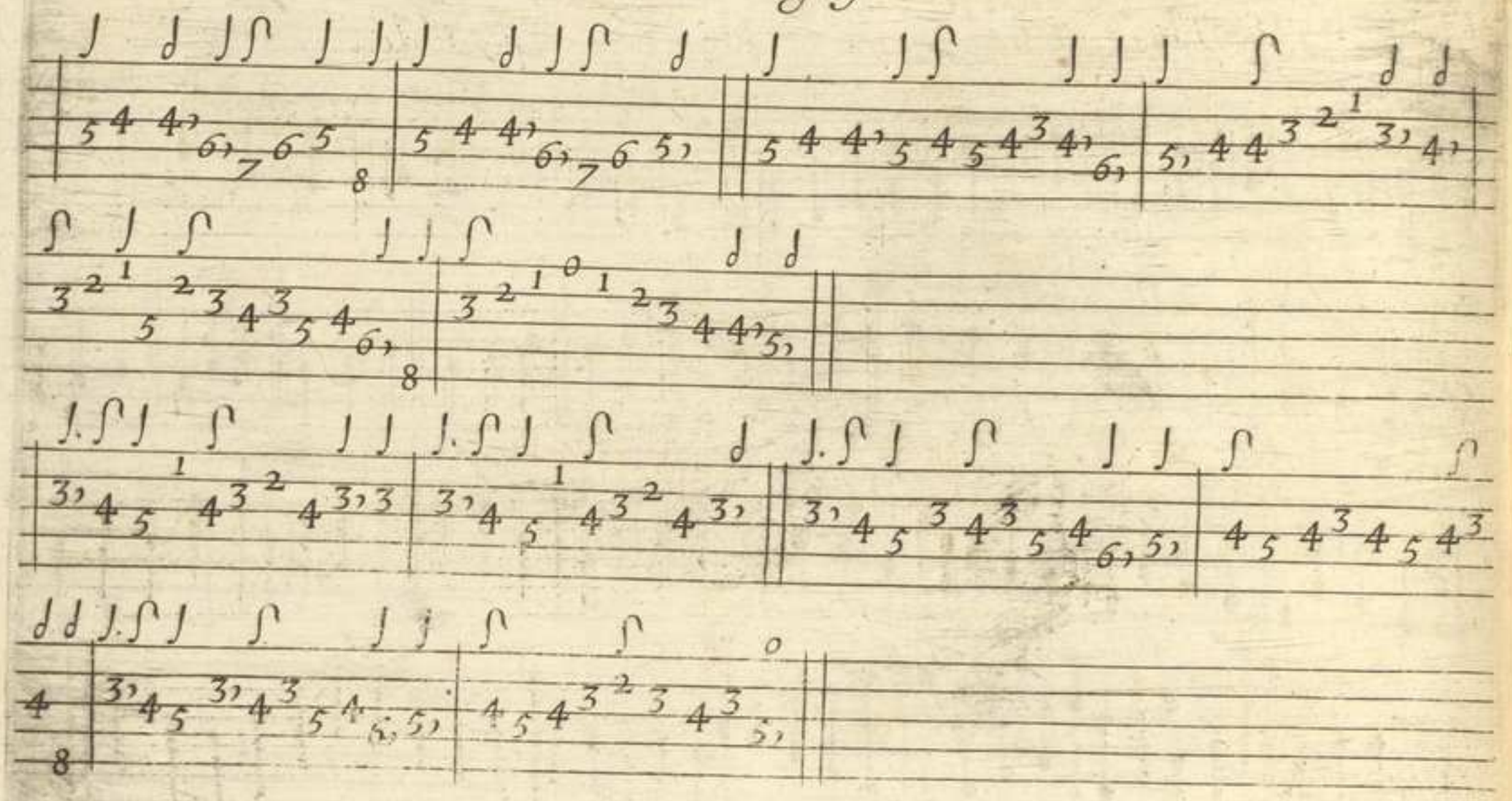

Branle de bresseur

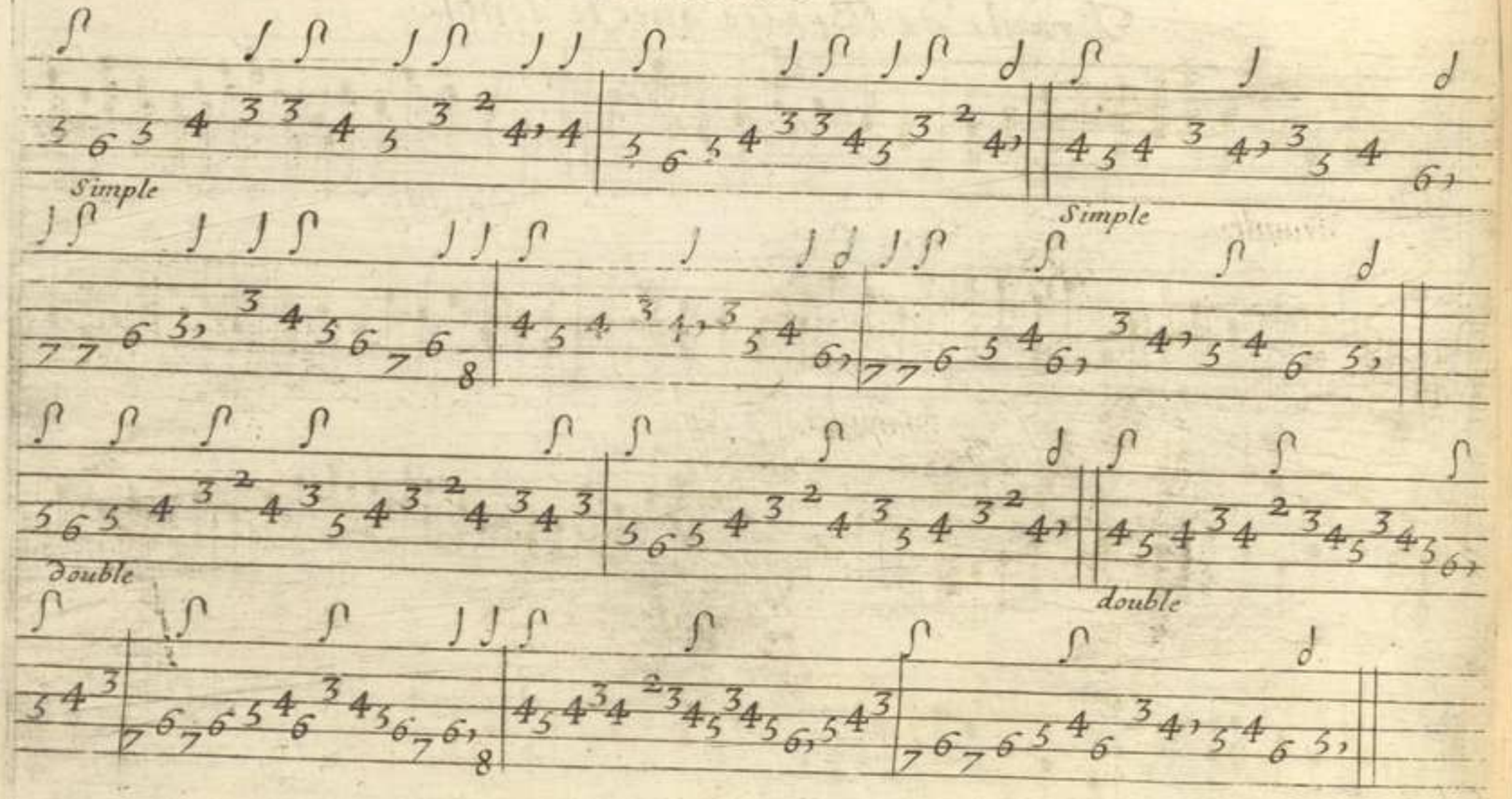

Branle de Lugny

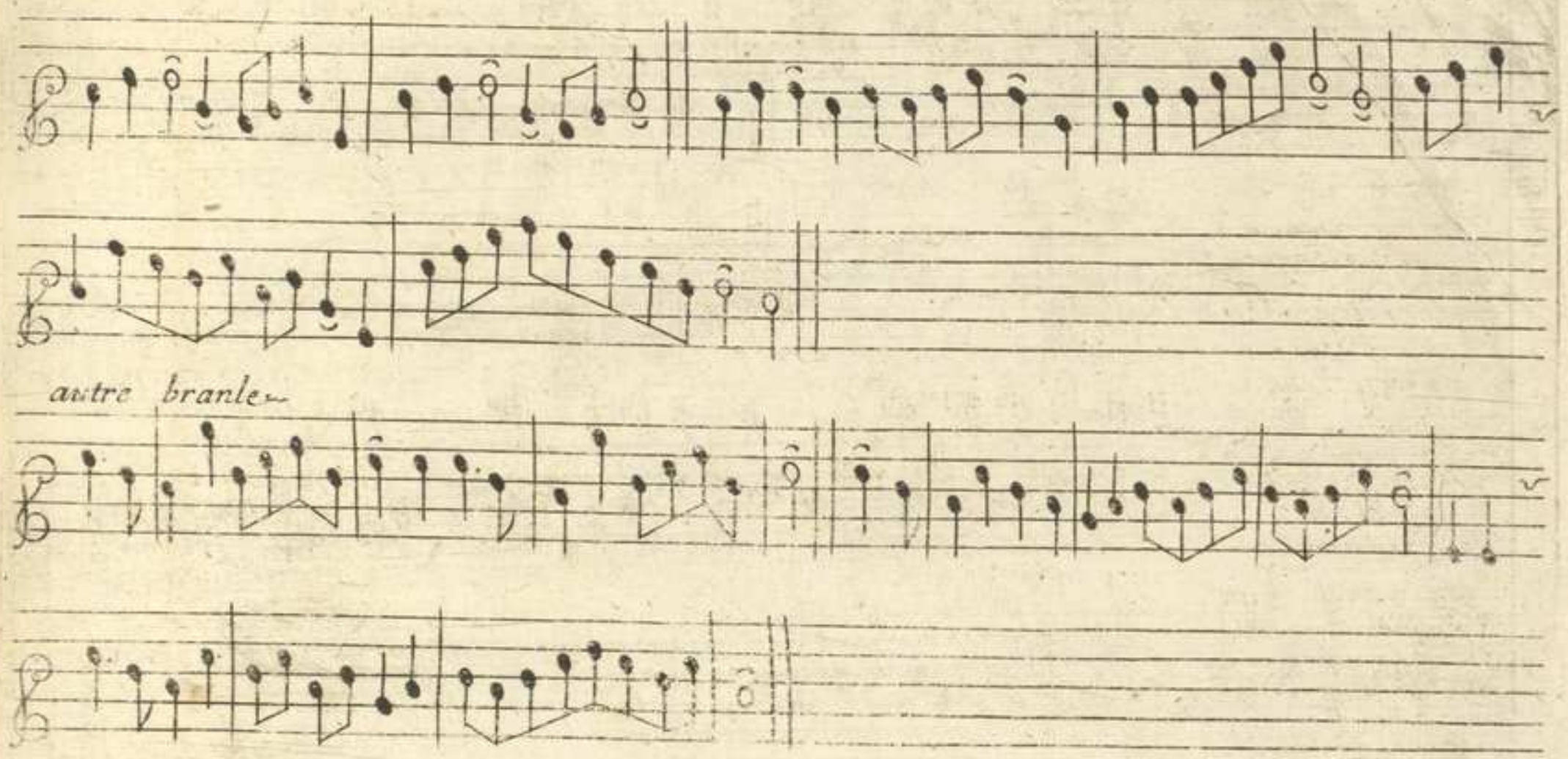

Branle de bresse.

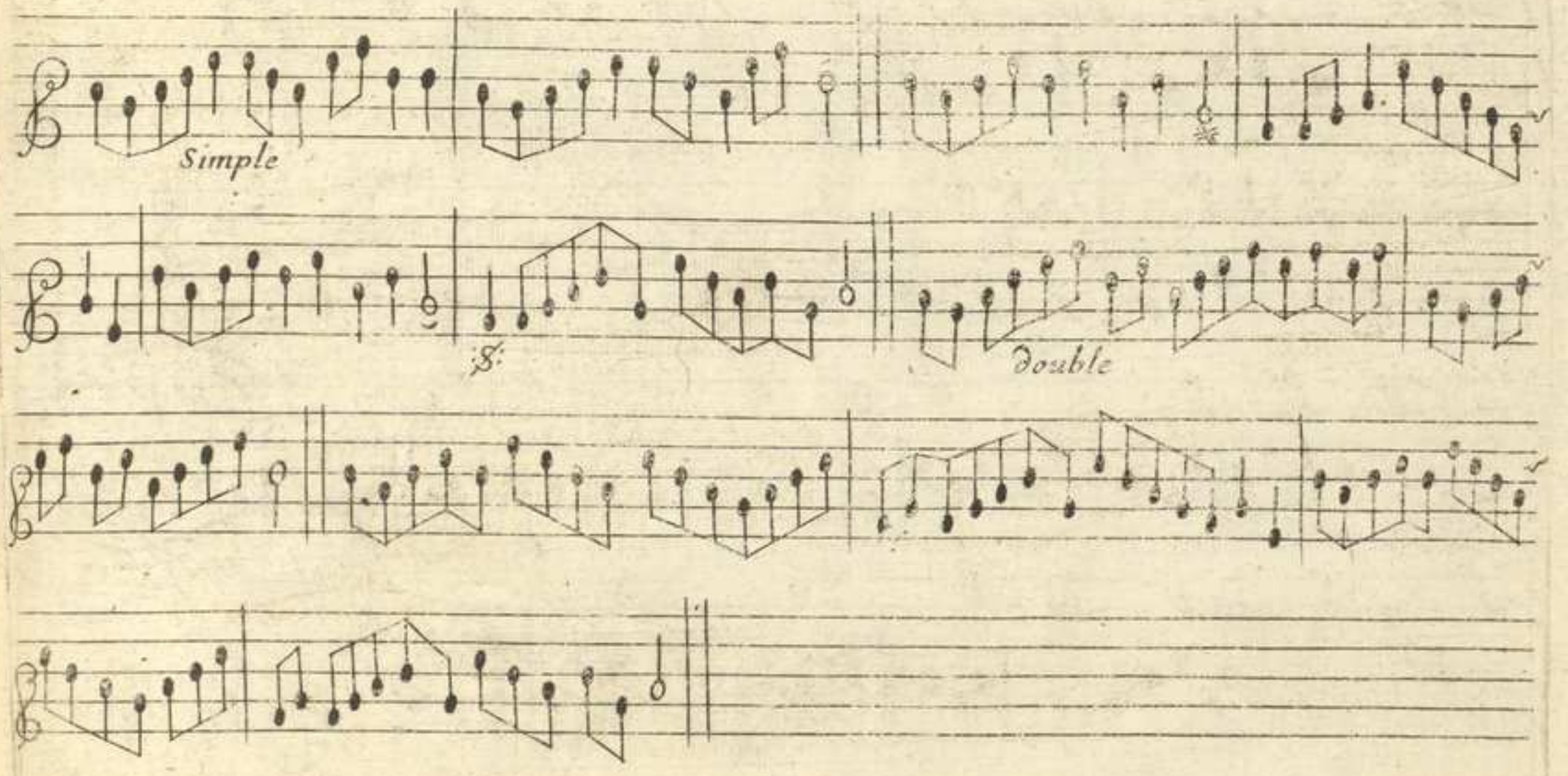

Branle de Normandie

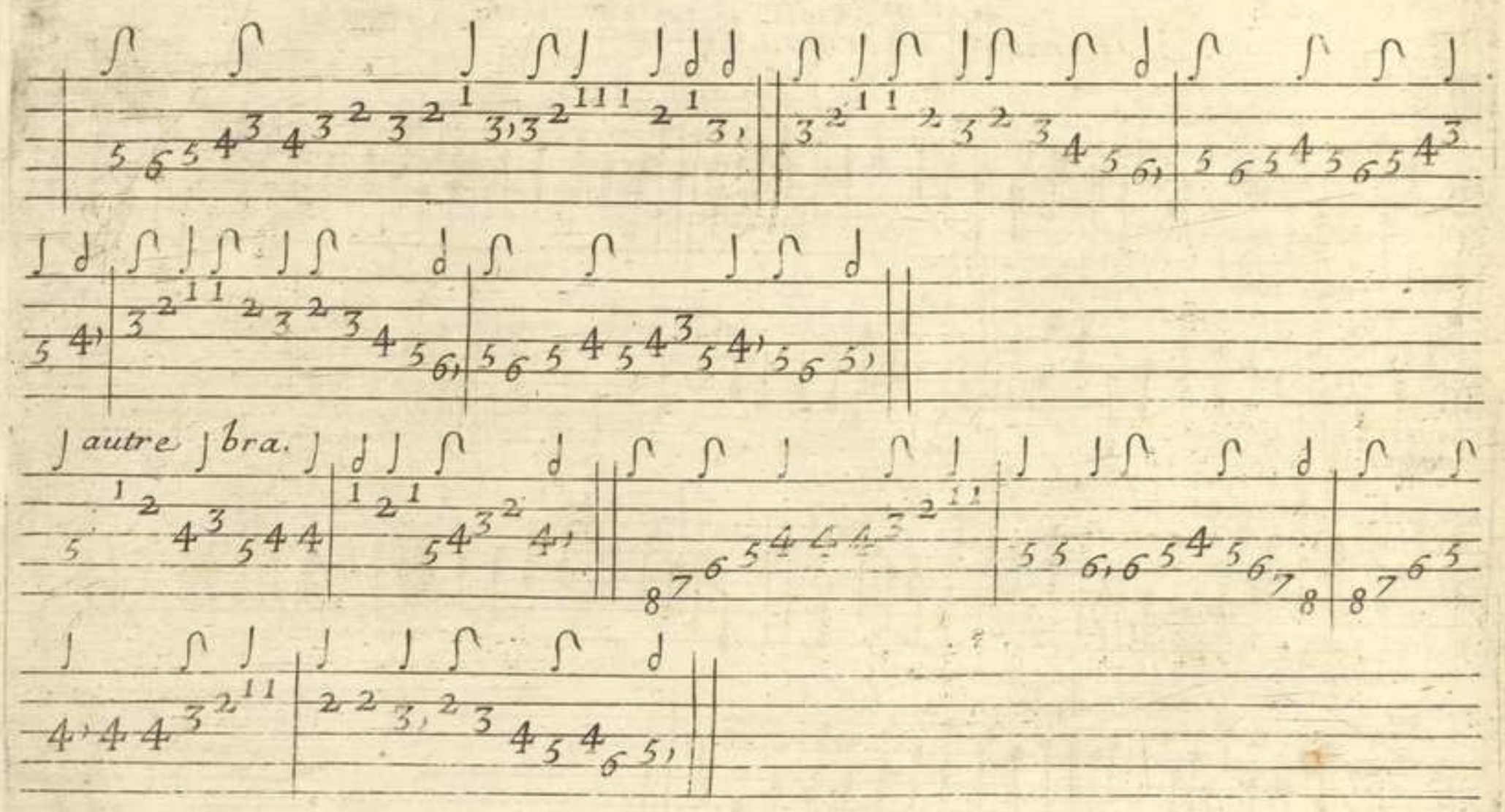

Branle

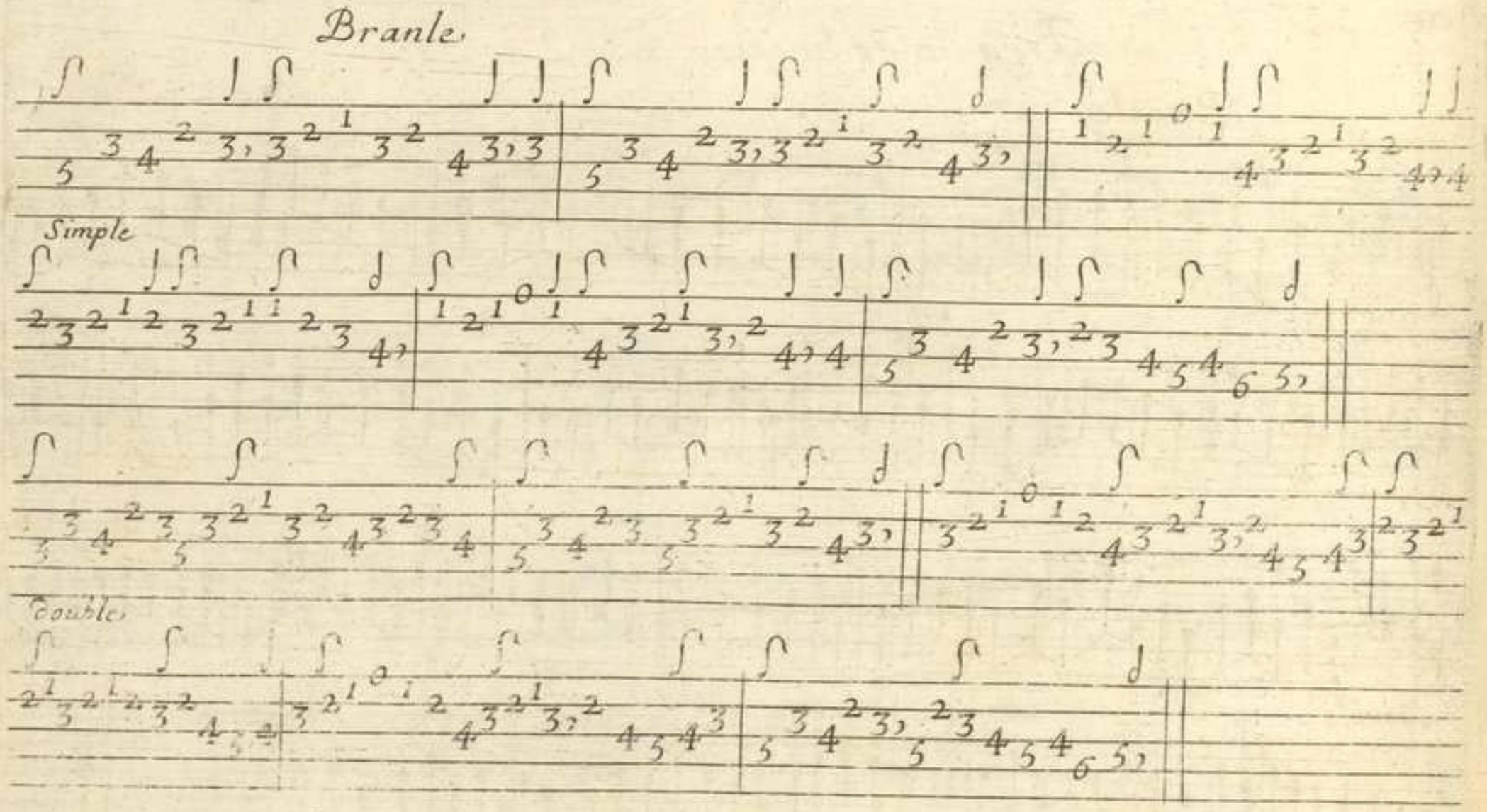

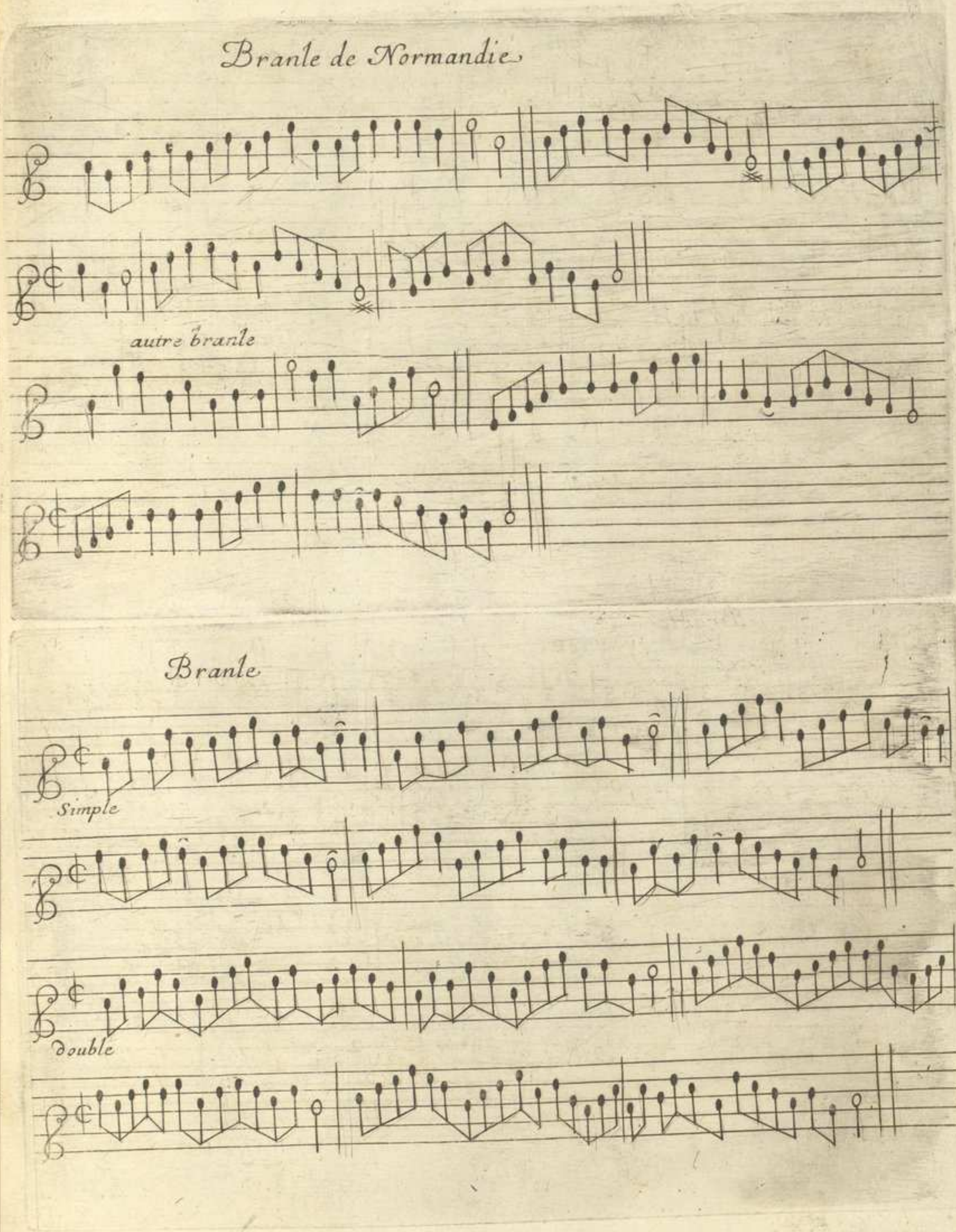
Branle de Normandie
autre branle
Branle
Simple
double

Branle de St. Igny.

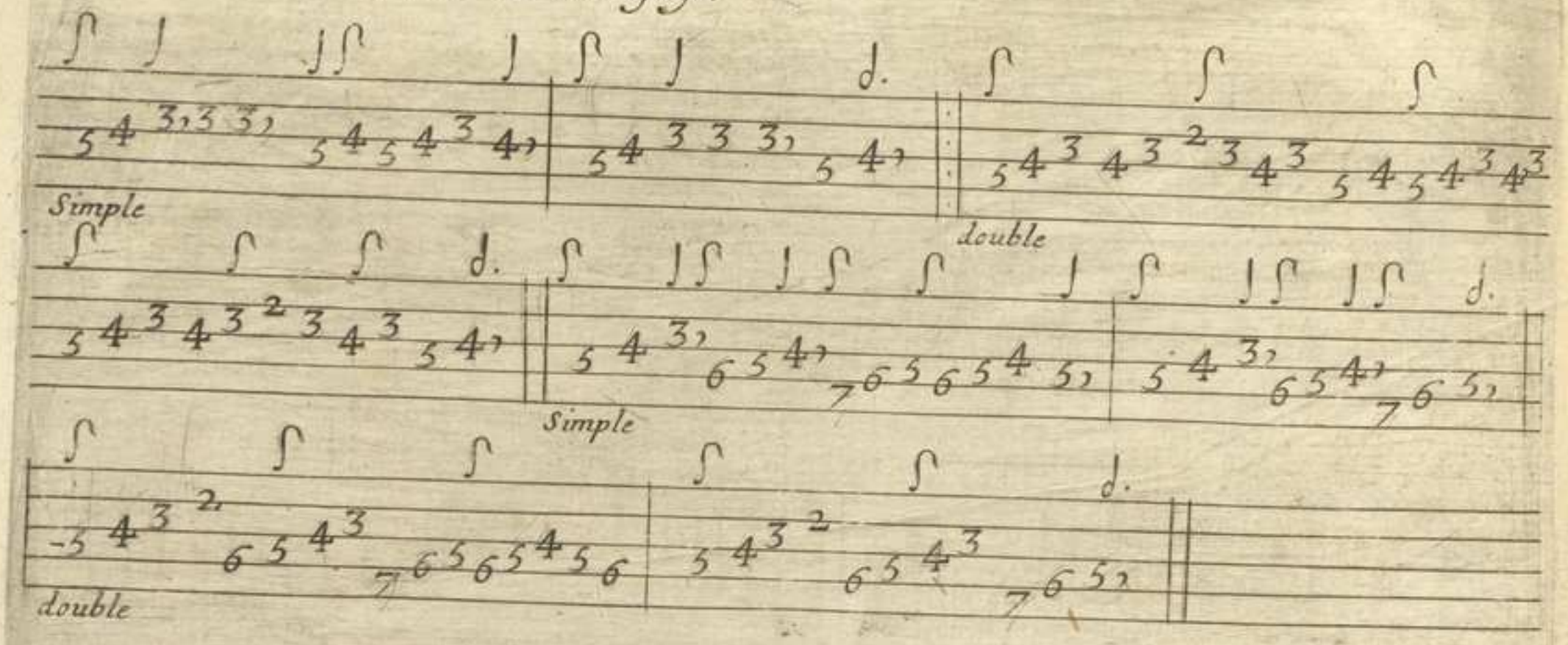

Bergerönette.

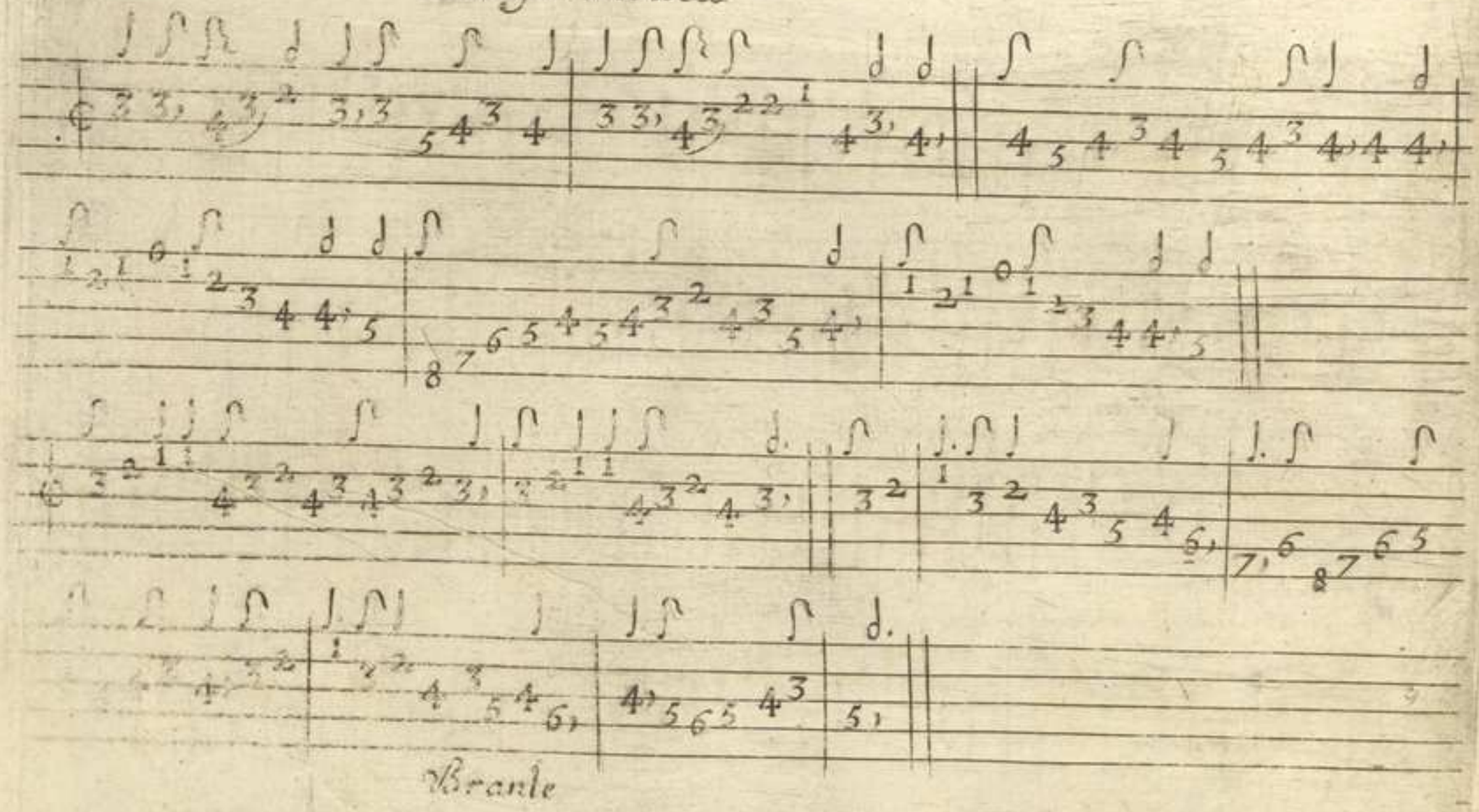

Branle de St. Igny.

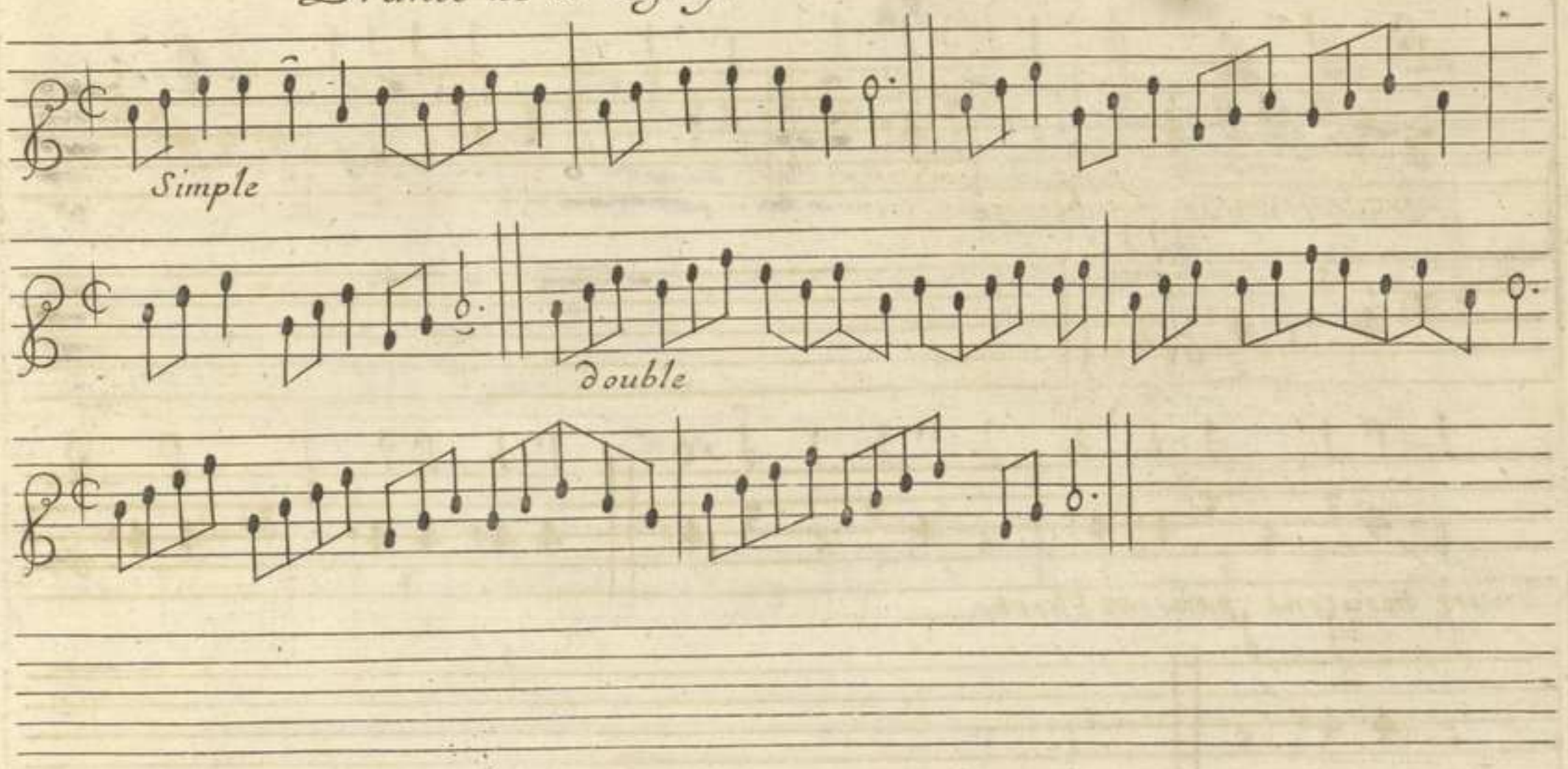

Bergeronnette

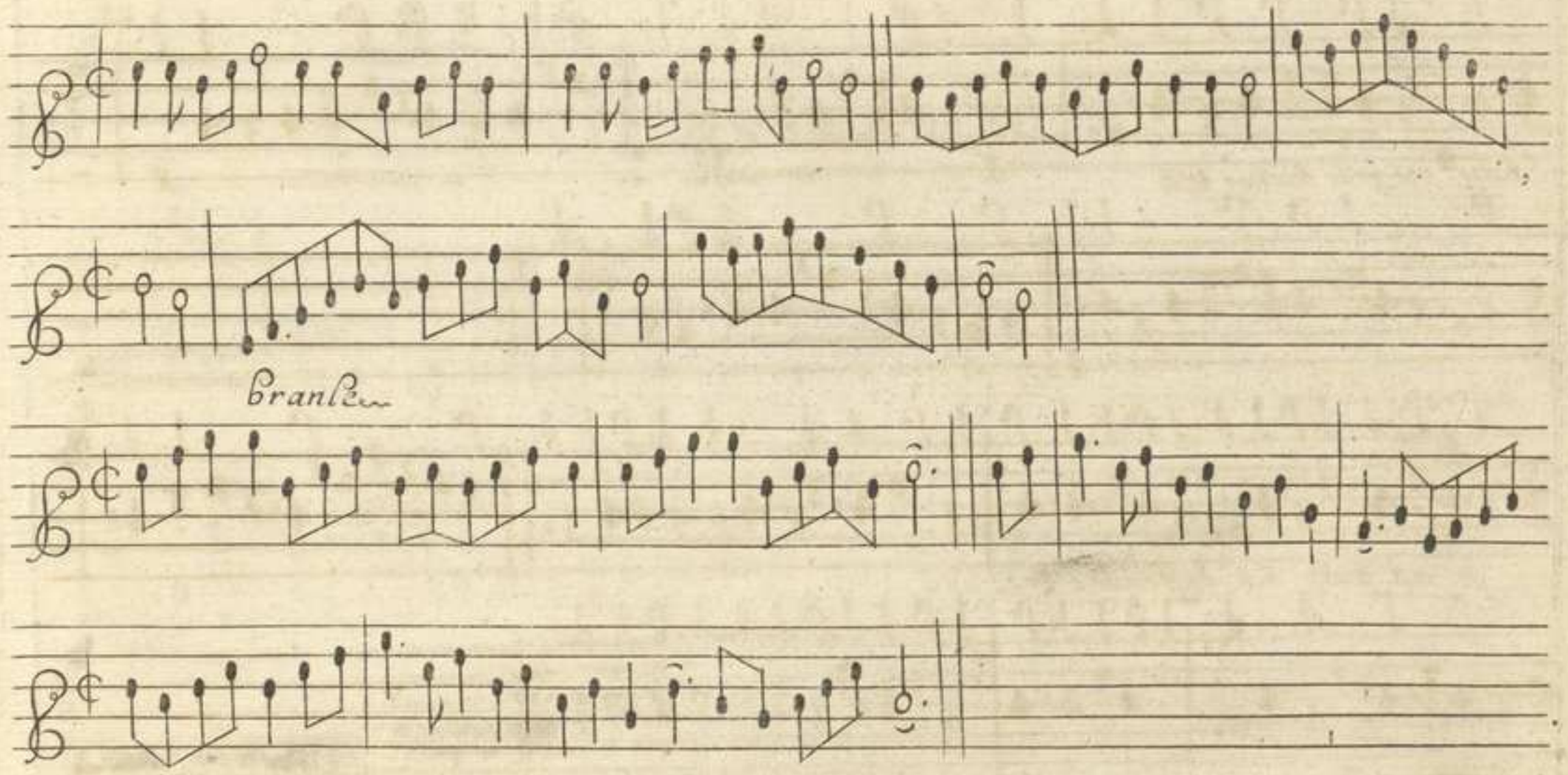

Airs a Chanter

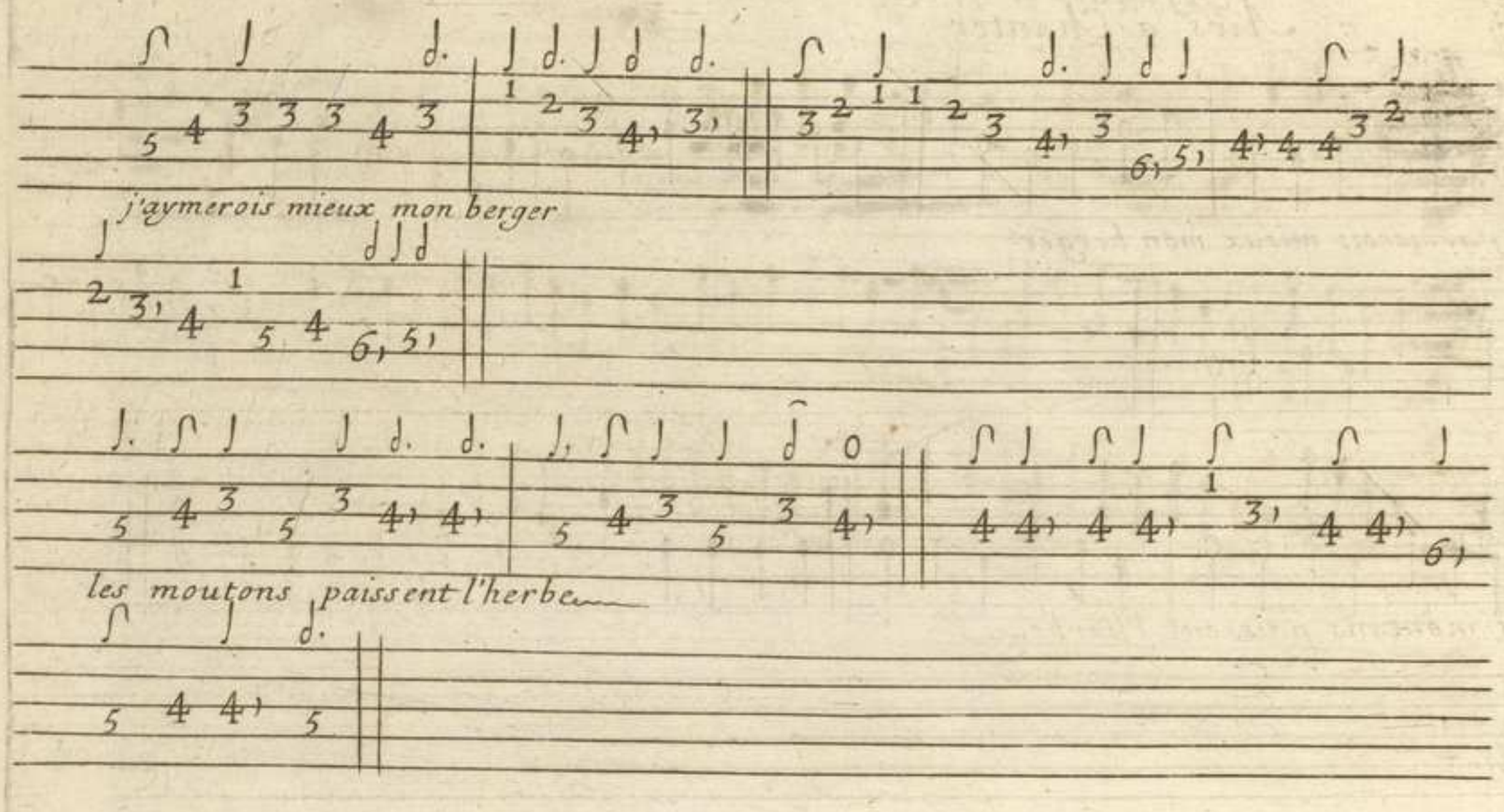

Air a Chanter

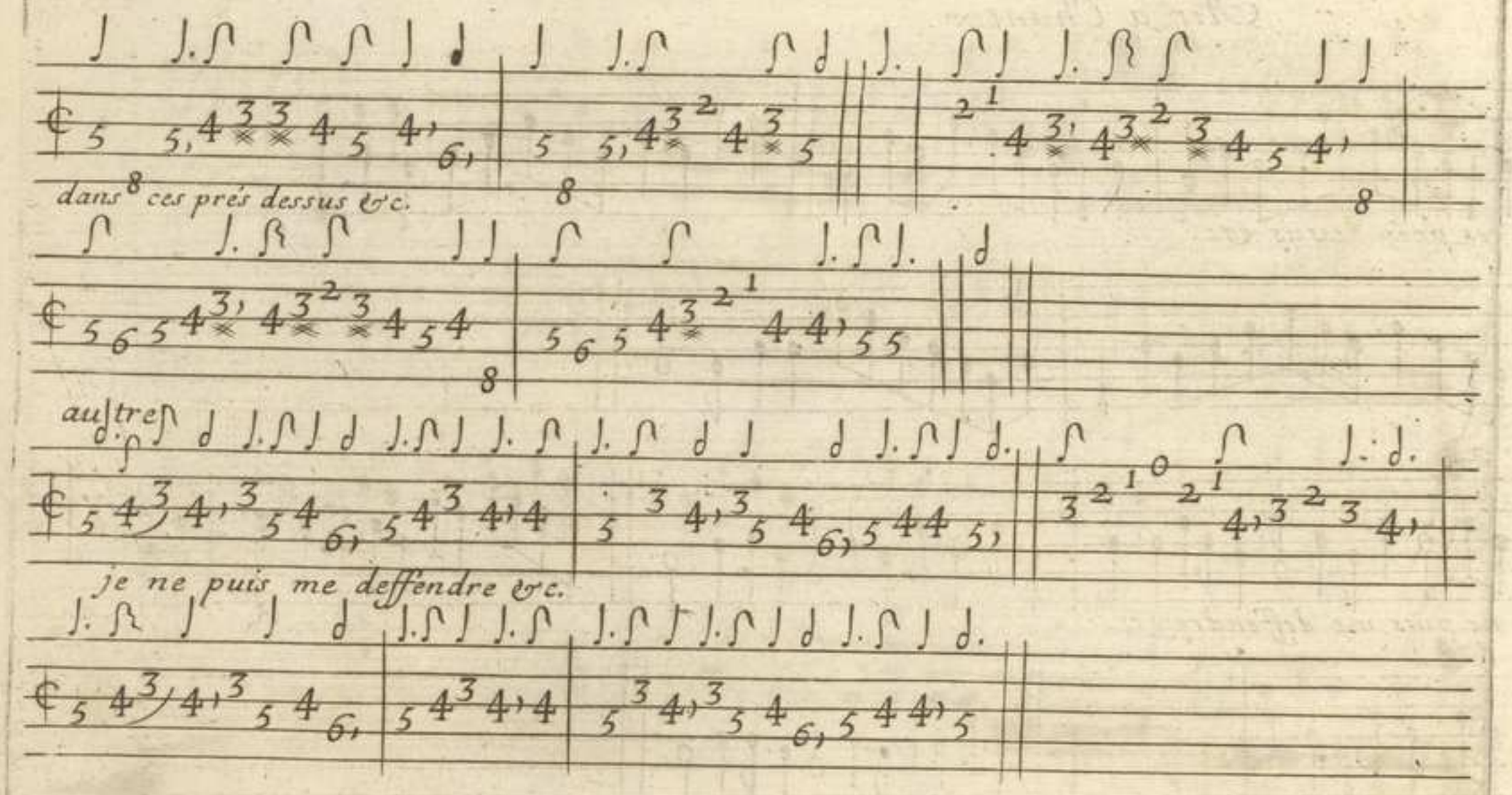

Airs a Chanter

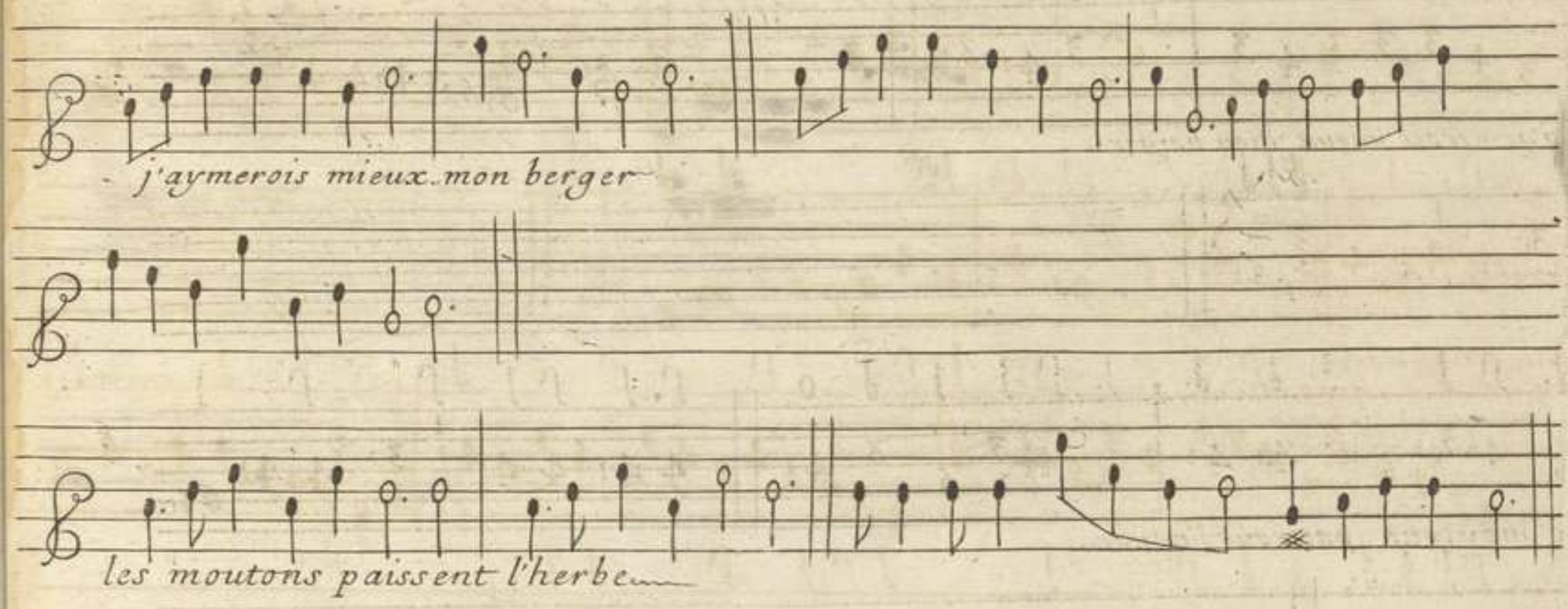

Air a Chanter.

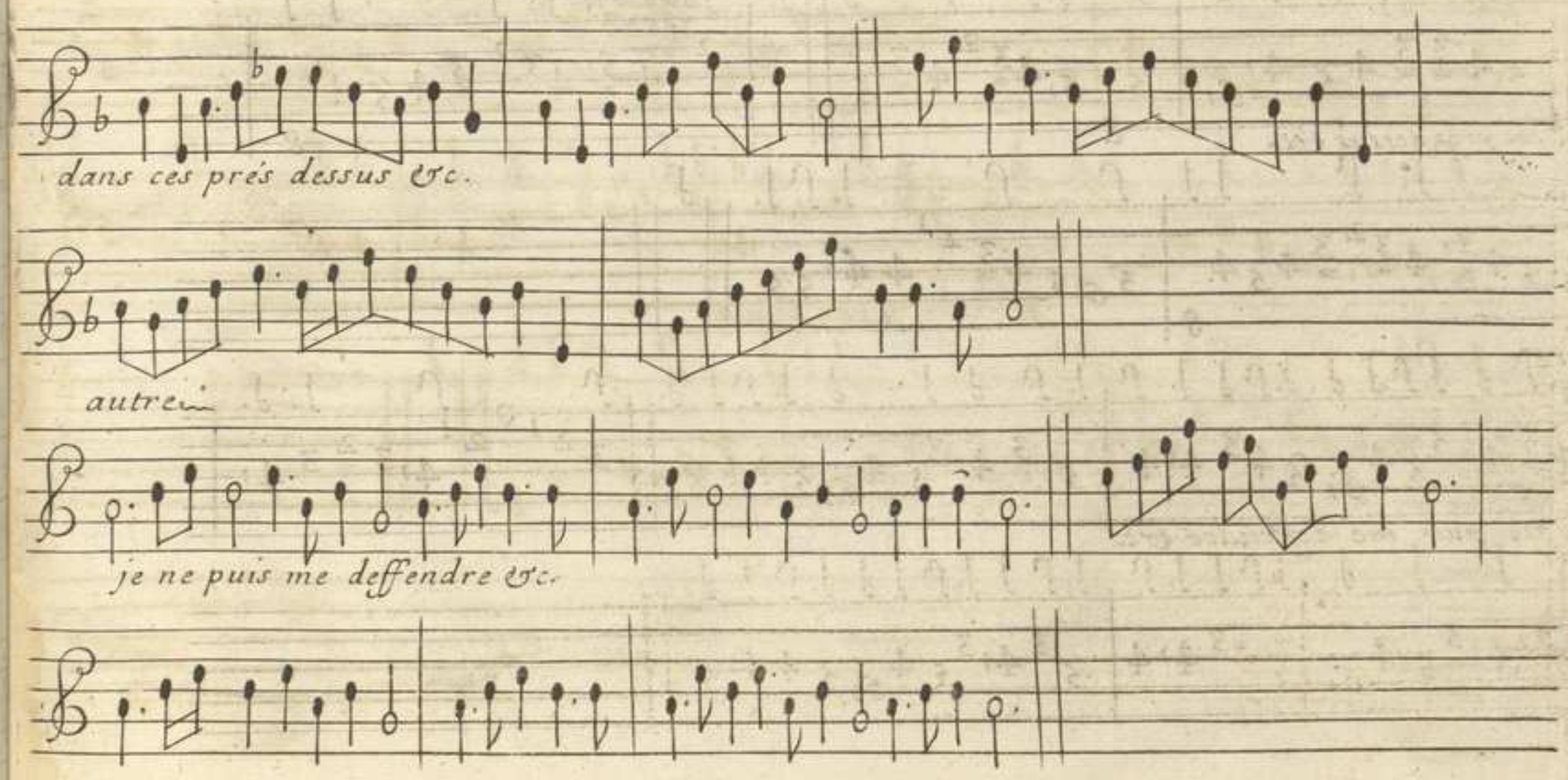

Branles de Village sur le ton du 8.

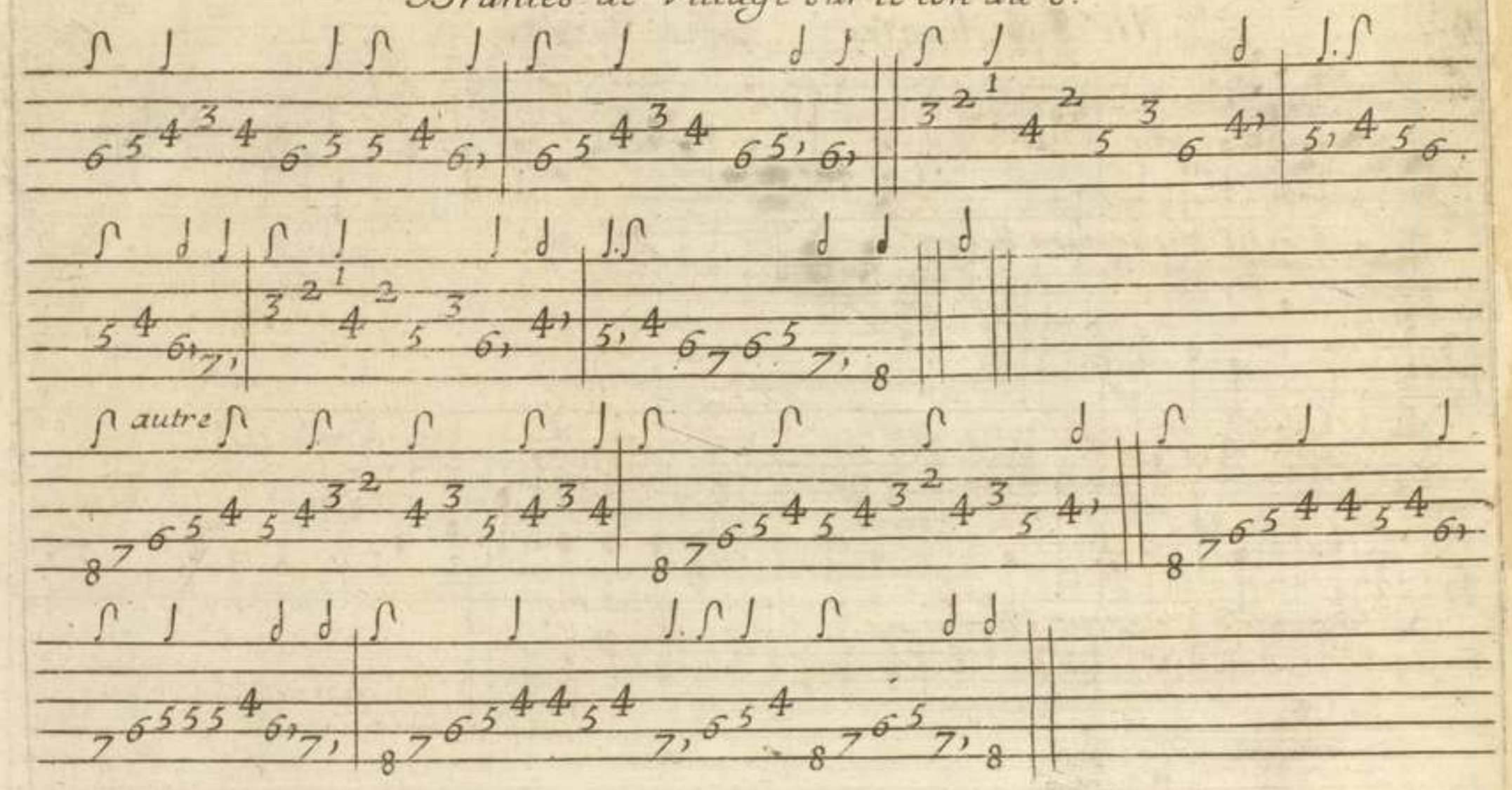

Branle sur le ton du 8.

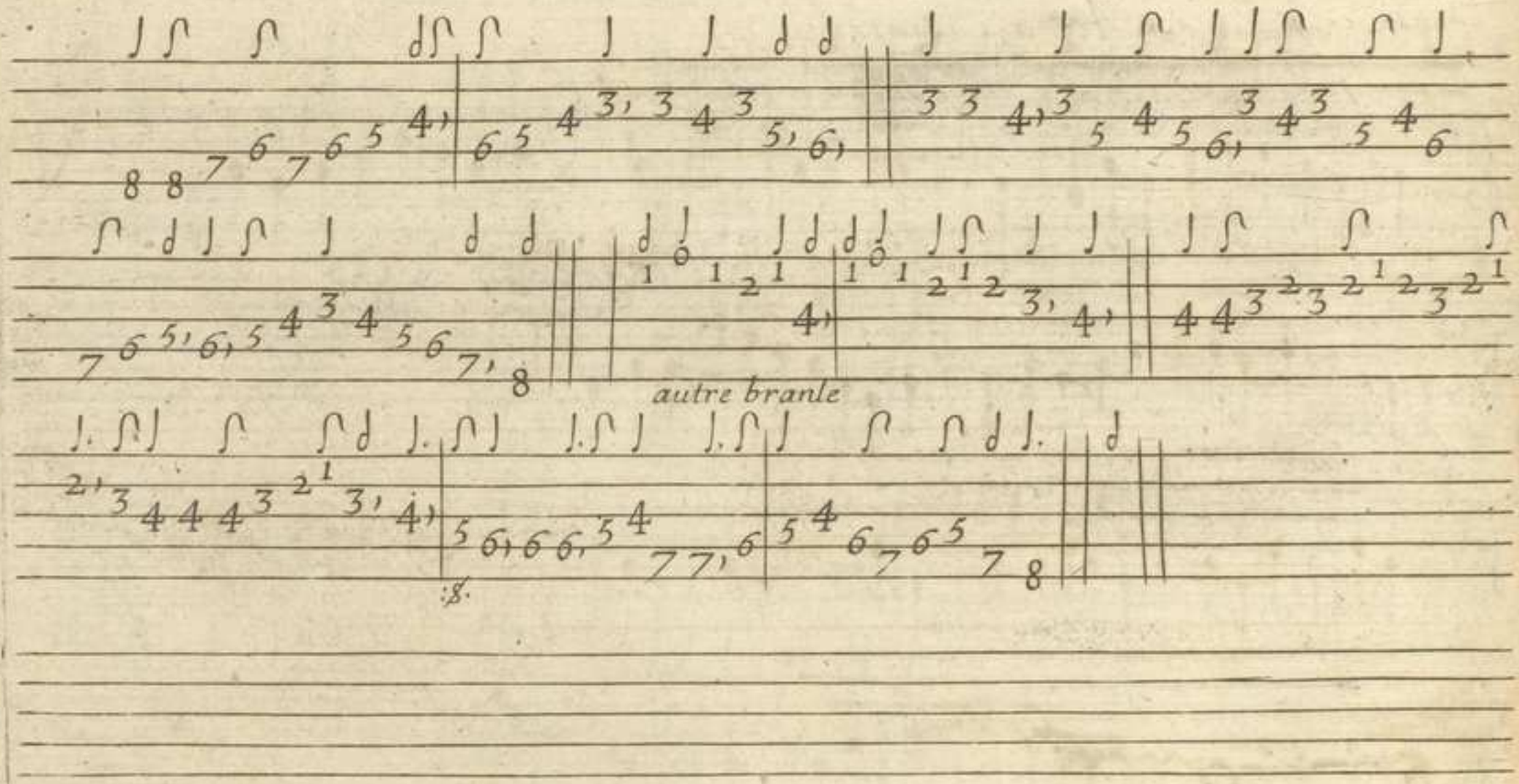

Branles de Village sur le ton du 8.

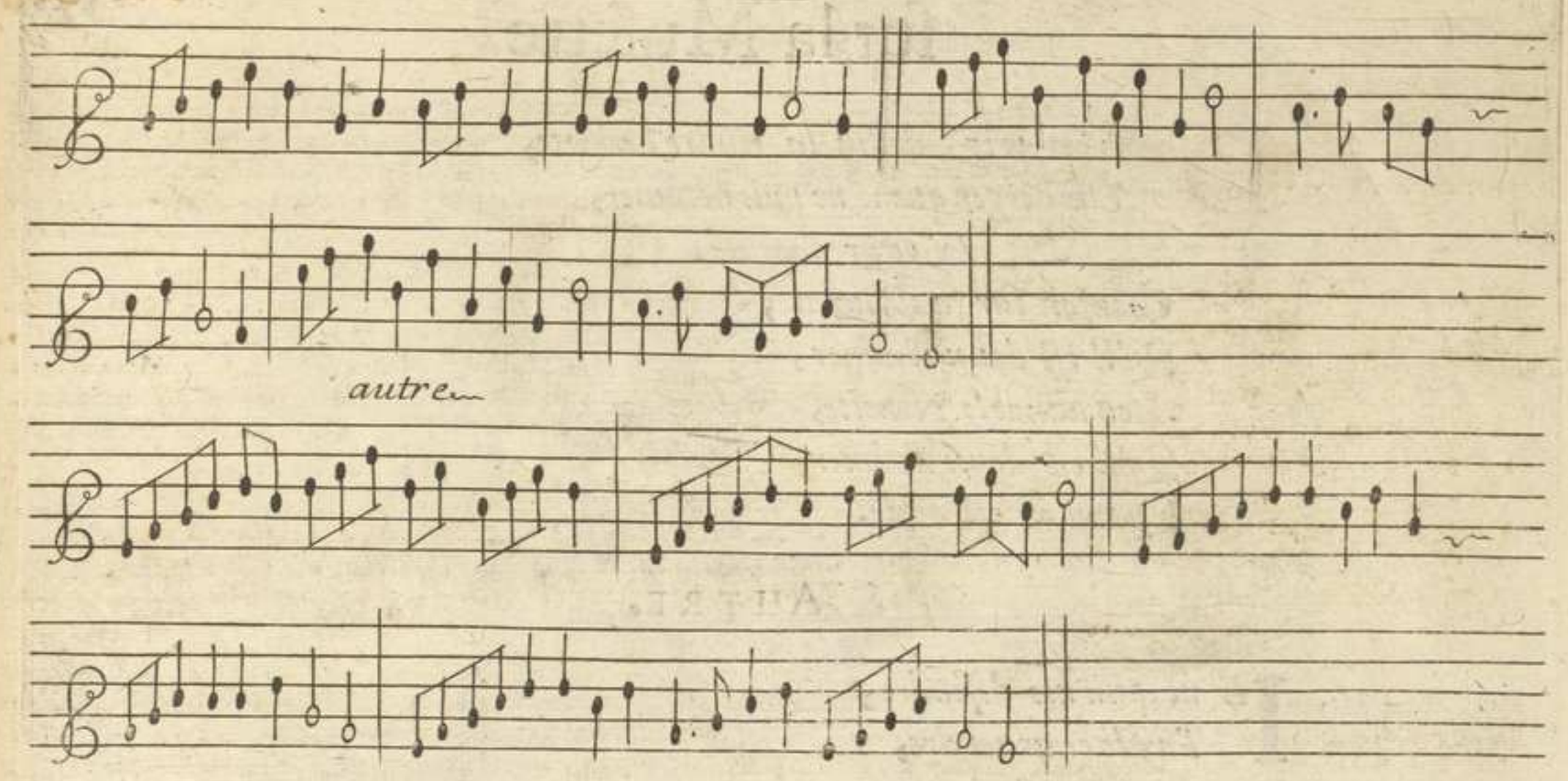

Branle sur le ton du 8.

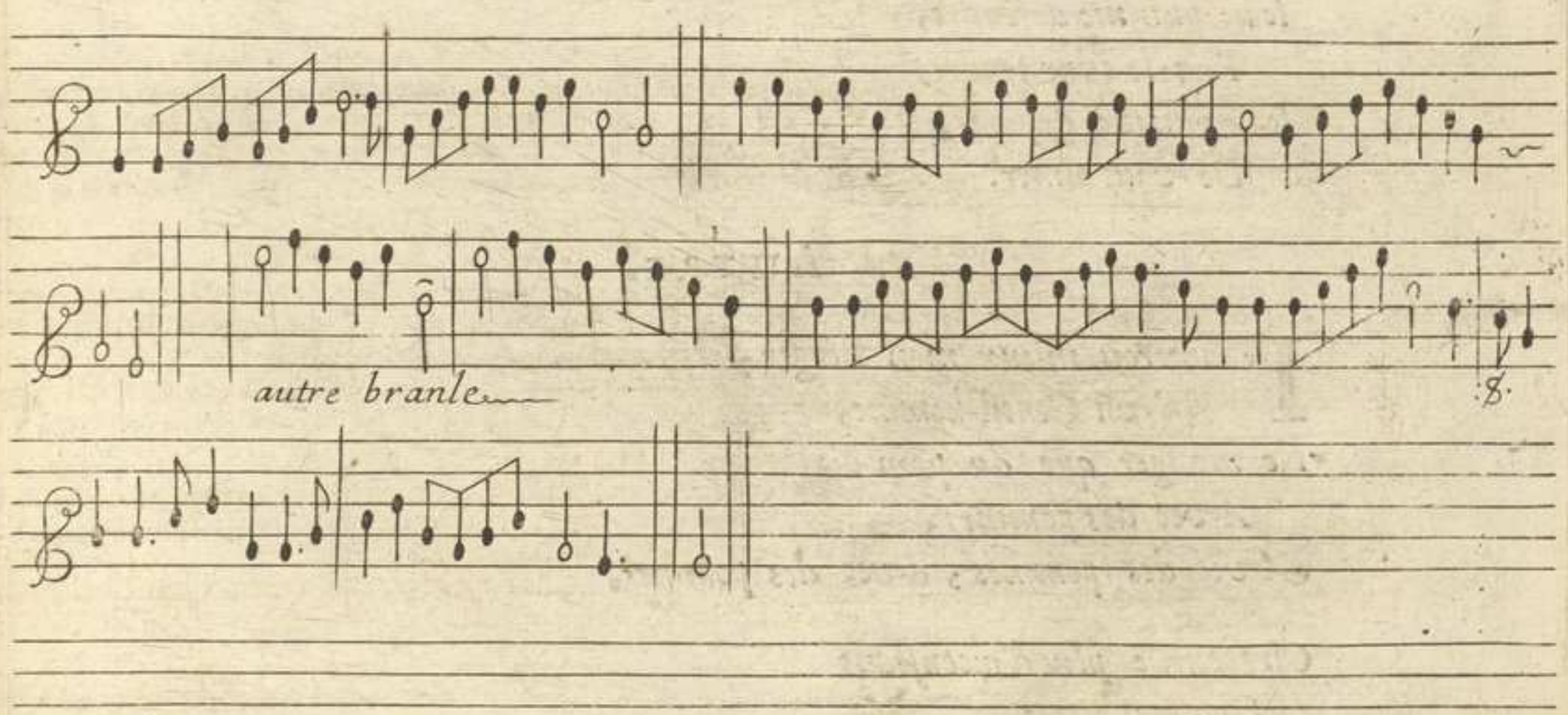

AIRS A CHANTER sur la Musette.

DAns ces prez, dessus la tendre herbette,
Un Berger que ie ne puis nommer,
Le cœur charmé,
Chantoit sur sa Musette,
Qu'il est doux d'aimer,
Mon aimable Nanette,
Qu'il est doux d'aimer,
Quand on est aimé.

AUTRE.

IE ne puis me defendre,
I'ay le cœur tendre,
Ie ne puis me defendre
De vous aimer;
Voudriez-vous bien m'apprendre
A vous charmer.
Ie ne puis me defendre,
I'ay le cœur tendre,
Ie ne puis me defendre
De vous aimer.

AUTRE.

I'Aimerois mieux mon Berger,
Qu'un Gentil-homme,
Ne manger que du pain bis
Avec des pommes,
Avec des pommes, avec des pommes.

On trouve plus d'inconstans
En amourettes,
Que l'on ne voit au printemps
De violettes,
De violettes, de violettes.

Ie n'ayme des instrumens
Que la Musette,
Et pour les fleurs du printemps
La violette,
La violette, la violette.

AUTRE.

LEs moutons paissent l'herbe,
Les abeilles les fleurs,
Et ma belle superbe
Se nourrit de mes pleurs.

Quittez la fleur d'orange,
Agreables zephirs,
Et portez à mon Ange
Quelqu'vn de mes soûpirs.

Rochers inaccessibles,
Que vous estes heureux,
De n'estre pas sensibles
Aux tourmens amoureux.

L'amour me sollicite
D'abandonner le jour,
Vostre rigueur m'invite
D'obeir à l'amour.

PAr grace & privilege du Roy donné à S. Germain en Laye le 15. Fevrier 1672. signé, par le Roy en son Conseil, DE FALENTIN. & deuëment scellé, il est permis à IEAN GIRIN Marchand Libraire demeurant à Lyon, de faire imprimer pendant dix années le Livre intitulé, *Traité de la Musette*, &c. à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer: Avec defenses à tous Marchands Libraires, Imprimeurs & tous autres de quelle condition qu'ils soient de les contrefaire, vendre & distribuer si ce n'est de l'impression dudit Girin, à peine de confiscation des Exemplaires, & de quinze cens livres d'amande, comme il est plus expressément porté par ledit Privilege.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premier Iuin 1672.